



Le nouveau président de la LNH, John Ziegler

Fusion AMH-LNH

En page B 1

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

4e année No 223

Samedi 25 juin 1977

40 pages 25 cents

Semaine du Canada

25 juin - 1^{er} juillet

Je l'ai à coeur



Put your heart into it.

Canada Week

June 25 - July 1

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU CANADA

26 juin

10h00 à 16h00 Compétition de ROULIS ROULAND au Parc Jean-Bé-liveau.

13h30 Remise des prix aux gagnants du CONCOURS DE DESSINS au Parc Jean-Bé-liveau.

14h00 SPECTACLE FOLKLORIQUE au Parc Rosaire-Gauthier.

16h30 SOUPER CHAMPETRE GRATUIT au chalet du Parc Rosaire-Gauthier.

18h30 LEVEE DU DRAPEAU à l'hôtel de ville de Chicoutimi.

27 juin

19h00 Défilé dans les rues Bégin, Racine jusqu'à Montcalm, à Chicoutimi.

Exposition d'équipements militaires de la Dernière Guerre mondiale dans les vitrines des commerçants de la rue Racine.

Visite du bateau-école au Club de Yacht de Chicoutimi.

Le chef du Crédit social se tue en automobile

DRUMMONDVILLE (PC) — La voiture dans laquelle le chef du Crédit social du Canada, André Fortin qui est mort tôt vendredi matin, avait sauté une rivière de 30 pieds de large, la rivière des Saules, après avoir fait une embardée sur la route transcadienne entre Montréal et Québec, non loin de Drummondville, annonce la police.

Il est possible que M. Fortin se soit endormi au volant de la Mercury Marquis 1975 qu'il conduisait, ajoute la police.

La mort a été instantanée, précise-t-elle par ailleurs.

Au moment de la tragédie, M. Fortin se dirigeait vers son domicile à Victoriaville, non loin de Drummondville. Il avait quitté Ottawa tard jeudi soir. Quelques heures auparavant, il était arrivé à Ottawa en provenance de Vancouver, où il avait conféré avec des militants créditistes.

M. Fortin était âgé de 33 ans. Il n'était chef du Crédit social du Canada que depuis huit mois.

A 8h10, vendredi matin, quelqu'un a vu une voiture énormément accidentée sur le bord de la petite rivière des Saules, c'était la voiture dans laquelle se trouvait M. Fortin. Elle était vraiment démolie. L'avant ressemblait à un accordéon.

Il y avait eu auparavant un accident mortel au même endroit.

Le corps de M. Fortin a été envoyé à Montréal pour autopsie.

Carrière

OTTAWA (PC) — M. André Fortin, décédé tragiquement dans un accident d'automobile au matin de la St-Jean-Baptiste, était à 33 ans le plus jeune chef de parti du Canada et fut à 24 ans, le plus jeune député à être élu à la Chambre des communes.

Il assumait depuis sept mois à peine la direction du Crédit social du Canada après avoir succédé à M. Réal Caouette à la tête de cette formation dont tous les députés proviennent du Québec. M. Caouette est décédé le 15 décembre 1976, c'est donc dire que les deux leaders sont morts à six mois d'intervalle.

M. Fortin est né en 1943 à Granby, dans les Cantons de l'Est, mais il a passé la majeure partie de sa vie à Victoriaville, à quelque 80 milles de Québec. Il demeurerait toujours à Victoriaville d'ailleurs et représentait la circonscription de Lotbinière au Parlement d'Ottawa.



MORT ACCIDENTELLE: Le chef du Crédit social M. André Fortin s'est tué accidentellement en revenant chez lui durant la nuit de jeudi à vendredi. Sa voiture accidentée n'a été retrouvée que vers les huit heures, hier matin, dans une rivière près de Drummondville. (Téléphoto PC)

Une perte pour les Communes

— P. Trudeau

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, et le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, ont tous deux souligné la perte considérable que représente la mort, dans un accident d'automobile, vendredi matin, le leader du Crédit social du Canada, M. André Fortin.

Le premier ministre Trudeau était en Gaspésie lorsqu'il a commenté la mort de M. Fortin. "La mort de M. André Fortin est quelque chose de très triste, non seulement pour la famille de celui-ci, non seulement pour le parti de celui-ci, mais encore pour le Parlement lui-même", a dit M. Trudeau. "André Fortin était un parlementaire qui avait des idées et les défendait et son départ fait que ce jour est sombre pour nous tous", a ajouté le premier ministre, qui parlait durant la cérémonie d'ouverture du parc national Forillon. Le premier ministre Lévesque, qui était à Montréal, a dit que s'était "tragique" et que "cela aura probablement un effet destructif".

M. Fortin avait dit récemment qu'il voterait oui au référendum si le gouvernement fédéral n'offrait pas d'autre chose aux Québécois que le statu quo.

Samson

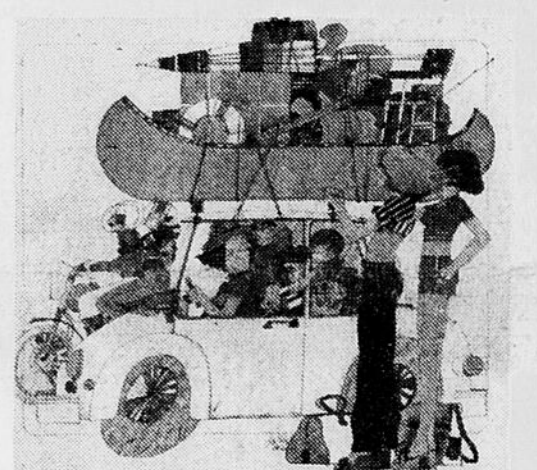
QUEBEC (PC) — Le chef du Ralliement créditiste du Québec, M. Camille Samson, a rendu hommage à M. André Fortin, vendredi, en affirmant que ses grandes qualités lui avaient valu l'amitié de tous, même de ses adversaires, qui le respectaient.

"L'annonce de la mort d'André Fortin est une nouvelle qui a pris tout le monde par surprise et nous a bouleversés", a déclaré M. Samson, dans un communiqué publié à Québec.

"C'est une lourde perte pour le Crédit social du Canada et pour les créditistes, car très jeune encore, M. Fortin, qui avait acquis une longue expérience et qui était chef du Crédit social du Canada depuis moins d'un an, avait un avenir des plus prometteur."

De son côté, le chef intérimaire du Parti national populaire (PNP), M. Fabien Roy, a déclaré que c'est avec consternation qu'il avait appris la mort de M. Fortin.

PERSPECTIVES



Par ce bel été à peine commencé, René Larochelle passe du petit écran à la grande nature, où elle interroge les oiseaux et les fleurs. Jacques Beauchamp-Forget rend pour sa part hommage à sa machine à écrire, fidèle servante depuis 1949. Et pour la Semaine du patrimoine également, Perspectives présente à ses lecteurs "Les ceintures fléchées" de Marguerite Lamoureux. Enfin, le grand pianiste Arthur Rubinstein qui a maintenant 90 ans, déclare qu'il s'est réalisé grâce à sa longévité. Nicole Couture, qui est passée de St-Jean-d'Iberville à Kopan, au Népal, se fait moniale Boudhiste.

DOSSIER

Le projet de déménagement en Ontario du Centre de recherche Alcan a soulevé une marée de protestations dans la région. Après les autorités municipales, l'UQAC, les cegeps, les commissions scolaires et divers autres mouvements ont fait valoir des arguments dans l'espoir qu'Alcan pourrait changer sa décision. Le comité conjoint a été formé pour constituer un dossier sur le sujet et des députés ont menacé de faire des pressions si la décision n'était pas révisée. Cette semaine, à l'encontre des arguments de la compagnie pour justifier sa décision, nous présentons, au Dossier, à la page D 10, le résumé d'un rapport présenté par quatre employés syndiqués du Centre de recherche d'Alcan à Jonquière. En page D 10

ARTS

Pour célébrer la Semaine du patrimoine, Yvon Paré a visité au mont-Jacob l'exposition d'objets anciens qui y a cours présentement. Rien de mieux pour célébrer les ancêtres que d'examiner les objets qu'ils fabriquaient ou de voir opérer les techniques artisanales qu'ils nous ont transmises. A Jonquière également, une exposition de photographies des cadets fait l'objet de louanges. En plus, les chroniques habituelles de la télévision, du cinéma, et du livre et la page des voyages pour vous transporter à Kassel, en Allemagne et en Caroline du Nord.

SOMMAIRE

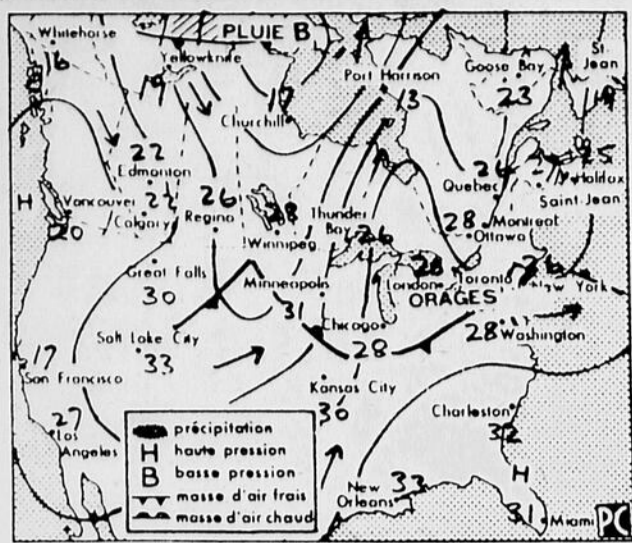
— Arts et spectacles	C 1
— Annonces classées	B 6 à B 8
— Bandes dessinées	A 9
— Bridge	B 6
— Cinéma	C 8
— Décès	B 9
— Echecs	C 9
— Horoscope	B 7
— Mots croisés	B 7
— Mot mystère	C 9
— Patron	B 6
— Sports	B 1 à B 5
— Télévision	C 2

On fête sous la pluie

En page A 3



METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec émises par Environnement Canada pour samedi avec un aperçu pour dimanche.

Outaouais, Laurentides et Montréal: nuageux avec averses dispersées. Risque d'orages en fin de journée. Maximum, près de 24. Aperçu pour dimanche: nuageux en matinée, dégagement par la suite.

Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est: nuageux avec averses dispersées. Risque d'orage en fin de journée. Maximum, près de 24. Aperçu pour dimanche: nuageux avec quelques averses.

Chibougamau, Haute-Mauricie et Lac-Saint-Jean: nuageux avec averses dispersées. Maximum, 20 à 22. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses.

Abitibi, Pontiac et Témiscamingue: nuageux avec averses dispersées. Maximum, 20 à 22. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

Baie-Comeau, Rimouski, Gaspésie et Sept-Îles: nuageux avec pluie intermittente. Maximum, 16 à 18. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures enregistrées vendredi dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques lieux de villégiature.

	Min.	Max.
Dawson	7	20
Vancouver	15	16
Victoria	13	15
Edmonton	8	27
Saskatoon	12	33
Regina	15	30
Winnipeg	15	26
Toronto	16	24
Kingston	11	19
Ottawa	13	24
Montréal	13	23
Québec	11	24
Fredericton	7	25
Saint-Jean, N.-B.	6	20
Moncton	6	25
Halifax	6	20
Charlottetown	7	24
Saint-Jean, T.-N.	4	12
New York	17	24
Washington	17	28
Tampa	24	36
Miami	27	31
Orlando	23	36
Los Angeles	17	21
Acapulco	24	34
Barbade	26	29
Bermudes	21	27
La Havane	24	32

MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 1h10 (.8m) et haute à 7h25 (2.4m). Elle sera à nouveau basse à 13h55 (.6m) et haute à 20h15 (2.3m).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 2h30 (1.5m) et haute à 8h45 (4.5m). Elle sera à nouveau basse à 15h05 (1.2m) et haute à 21h20 (4.6m).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 3h50 (1.4m) et haute à 8h55 (4.3m). Elle sera à nouveau basse à 16h10 (1.2m) et haute à 21h30 (4.2m).

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par

LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tél. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Claude COTE

Alme et les environs: 562-7829
St-Félicien et les environs: 679-3832
Sans frais interurbains: Abonnement et Service à domicile: 545-4664
Petites annonces classées: 545-4895

Chef de pupitre: Charles J. GAUVIN
Directeur des ventes: Paul BERGERON
Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY
Directeur mise en marche à la circulation: Jean BELAND
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse, Associated Press et Reuter et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe (no 3213)

Procès de Jacques Massé

Monique Laurendeau faisait les commissions de l'individu accusé du meurtre de son mari

par Guy Bergeron

ROBERVAL — Non seulement Monique Laurendeau conduisait Jacques Massé à Québec, à Montréal et à Saint-Amable, mais elle faisait même les commissions de ce dernier.

C'est ainsi que dans la fin de semaine du 27 octobre, soit 15 jours avant la mort de son mari, Gérard Laurendeau, "la petite Monique" comme l'appelaient Denis Tremblay, s'est rendue à Montréal pour aller chercher du linge à Jacques Massé.

Avant de quitter Québec, Jacques Massé lui avait remis un papier où on pouvait lire: "1- baptistère; 2- linge chez Rita et lunettes; 3- valise chez Jean-Guy; 4- les deux gros morceaux chez le Chinois avec balles". Au sujet des deux gros morceaux chez le Chinois avec balles, son frère Jean-Guy Massé n'a pu rien faire. Il en est de même du baptistère, puisqu'il ne savait pas dans quelle paroisse Jacques avait été baptisé.

Monique Laurendeau a admis à Me Denis Dionne qu'elle avait rapporté le linge et qu'il avait entré autres deux habits.

Il faut également dire que pour situer Rita Lalonde, il s'agit de la "blonde" de Jacques Massé.

Monique Laurendeau a fait ces déclarations sensationnelles, jeudi, lors de l'interrogatoire de Me Denis Dionne, procureur de la Couronne, au moment où l'épouse de la victime témoigne dans le procès de Jacques Massé, un individu de Montréal, accusé du meurtre de Gérard Laurendeau.

En cette douzième journée d'audiences, le juge Yvan Mignault a demandé au témoin à au moins une vingtaine de reprises d'élever la voix, car à certains moments, le ton de sa voix ne dépassait pas le banc des témoins.

En effet, Monique Laurendeau a tantôt un sourire qu'elle esquisse mais jamais elle n'a larmoyé comme dans la journée de mercredi.

On se rappellera que dans son témoignage, Denis Tremblay, le complice de Massé avait parlé de deux revolvers.

Me Dionne — Sur le papier que vous a remis Jacques Massé, pour son frère Jean-Guy, que veut-il dire lorsqu'il parle de deux gros morceaux chez le Chinois avec balles?

Monique Laurendeau — Je ne le sais pas, je n'avais jamais lu ce papier avant que les policiers ne le retrouvent dans ma bourse après la mort de mon mari.

C — Connaissez-vous l'identité de "Chinois"?

T — Oui, c'est un "chum" à Denis Tremblay, je l'ai vu avec lui à Montréal le 18 octobre.

C — Comment se fait-il que vous ayez encore en votre possession le papier?

T — C'est parce que lorsque Jean-Guy Massé m'a remis à Montréal la valise et le linge, il me l'avait remis mais il ne pouvait rien faire pour le baptistère et l'autre commission.

Il faut dire que ce sont les policiers-enquêteurs, notamment le détective Claude Lessard qui avait retrouvé le papier dans la bourse de Mme Laurendeau, après la mort de son mari.

Stéréo

On a aussi appris que Jacques Massé s'ennuyait le 27 septembre, il s'ennuyait à un tel point que Monique Laurendeau est allée lui acheter un appareil stéréophonique chez C.-A. Gauthier, de Mistassini, au montant de \$265 et qu'elle est allée ensuite le porter à l'accusé à Québec, à son appartement, avec l'automobile de son mari.

Me Dionne — Pourquoi lui avoir acheté un stéréo?

Témoin — Je l'avais acheté pour ma petite fille mais Jacques Massé trouvait cela ennuyant sans musique et je suis allée lui porter à Québec.

C — L'avez-vous payé le stéréo et quand?

T — Après la mort de mon mari.

Au moins six voyages

Depuis le mois d'août, Mme Laurendeau a fait au

moins six à sept voyages, soit à Québec ou à Montréal.

En août, elle s'est rendue à Québec avec Réal et Denis, voir Jacques Massé.

Il y eut également un voyage à Montréal, lors de la fête du travail en septembre dernier. Elle s'est même rendue voir Jacques Massé.

Elle était accompagnée dans ses voyages de Réal Massé et Denis Tremblay.

A un moment donné, au cours de ce voyage, elle est allée chercher Rita Lalonde à Montréal pour qu'elle puisse voir Jacques Massé à Québec et par la suite l'aller-retour et à un moment donné, Jacques Massé s'est rendu voir ses deux garçons, à Saint-Amable, où ils demeurent.

Denis Tremblay et la "petite Monique" sont allés reconduire la "blonde" Lalonde à Montréal, tandis que Jacques Massé attendait à Saint-Amable.

Ce soir-là, elle dit qu'elle a couché avec Denis Tremblay motel Orléans à Québec dans la même chambre, mais non dans le même lit.

Il y eut un autre voyage le 16 septembre, durant la semaine, il y eut encore un autre voyage à Québec, toujours pour voir Massé avec Denis Tremblay.

Le 18 octobre, Monique Laurendeau est à nouveau à Montréal avec Réal Massé et Denis Tremblay. Elle est redescendue le 20 octobre à Québec, cette fois en compagnie de Jacques Massé, puisque ce dernier se trouvait à Montréal.

C'est au cours de cette semaine-là que Denis Tremblay est entré à l'hôpital à Montréal pour se faire opérer.

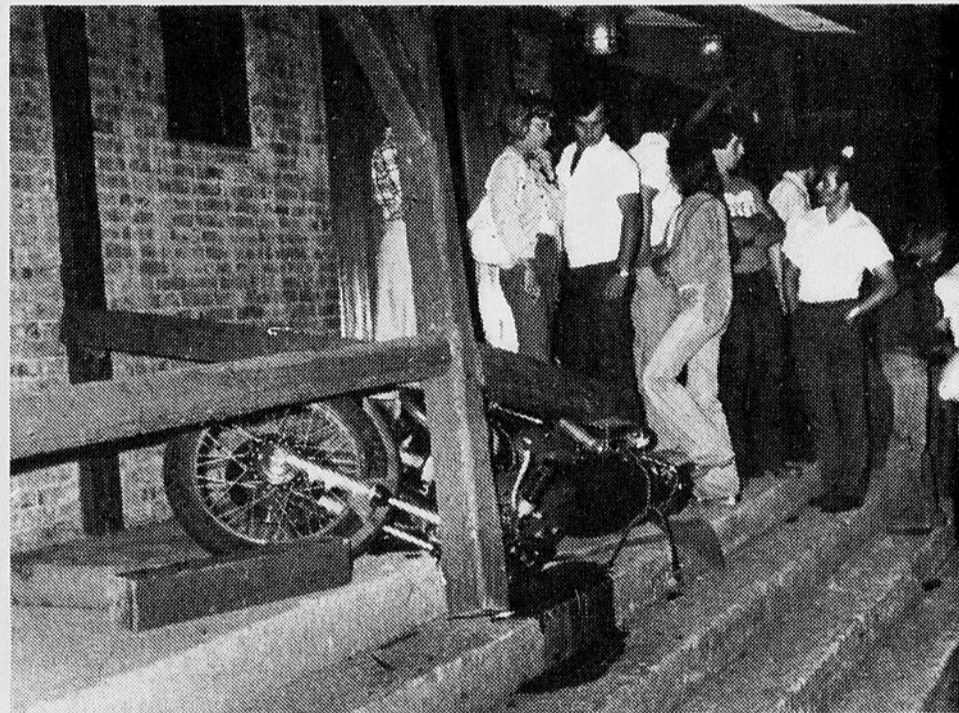
Le 27 octobre, elle s'est rendue à nouveau à Montréal, et en redescendant, elle s'est arrêtée à Saint-Amable pour prendre les enfants de Jacques Massé afin de les descendre à Québec pour voir leur père.

Quant à la situation financière de Monique Laurendeau, elle était peu reluisante lors de la mort de son mari, ayant des termes à rencontrer.

Le procès se continue lundi et entrera dans sa quatrième semaine.



NOYADE — M. Benoit Tremblay, 37 ans, et son fils, Stéphane, 10 ans, de Haute-Rive, se sont noyés hier dans les eaux de la rivière Petit-Saguenay.



BLESSES SERIEUSEMENT — Deux jeunes ont subi des blessures relativement graves, jeudi soir, lorsque la motocyclette sur laquelle ils prenaient place a percuté violemment la façade du restaurant le Pot-au-feu, du secteur Rivière-du-Moulin, à Chicoutimi.

Deux noyades et une mort mystérieuse

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — La veille et la journée de la Fête nationale des Québécois auront été relativement dramatiques dans la région au chapitre des faits divers, puisqu'on a enregistré deux noyades, une mortalité dans des circonstances étranges, et plusieurs autres incidents.

Noyades

Hier, vers onze heures de l'avant-midi, M. Benoit Tremblay, 37 ans, et son fils Stéphane, 10 ans, de Haute-Rive, se sont noyés dans les eaux de la rivière Petit-Saguenay, à Petit-Saguenay.

Selon ce qu'il a été possible de savoir, la tragédie est survenue lorsque le jeune Stéphane, qui pêchait en compagnie de son père, a perdu pied et est tombé dans les eaux tumultueuses de la rivière.

Immédiatement, son père s'est jeté à l'eau pour le sauver, mais la force du courant devait l'emporter lui aussi.

Mort étrange

Par ailleurs, Gilles Gi-

rard, 24 ans, du 1375, de la rue Bellevue à Saint-Félicien, est mort dans des circonstances qui demeurent encore étranges, dans l'auto qui l'amenait, en compagnie d'un ami, de Saint-Félicien à Roberval, dans la nuit de jeudi à vendredi.

Le duo serait parti de Saint-Félicien vers trois heures, et en arrivant à Chicoutimi, l'autre se serait rendu compte que le jeune Girard, qui s'était couché sur la banquette arrière, était mort.

Hier, les employés de la maison Gravel & Fils de Chicoutimi amenaient le cadavre à la morgue provinciale, à Québec, pour qu'une autopsie soit pratiquée. Le caporal Dumont de la section des drogues de la Sûreté du Québec ainsi que son collègue, le sergent Raymond Dumas des enquêtes criminelles, enquêtent sur cette affaire.

Viol

Sept individus de Chicoutimi ont d'autre part été arrêtés hier, relativement à un viol survenu à Chicoutimi dans la nuit de jeudi à vendredi.

Selon ce qu'il a été possible de savoir, la jeune fille qui aurait été victime du viol n'avait que quinze ans. Elle est actuellement hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi.

Vols

Plusieurs chalets dans les environs de Saint-Ambroise ont été victimes de voleurs qui se sont emparés d'une dizaine de moteurs hors bords.

La Sûreté du Québec du secteur de Saint-Ambroise demande à la population d'être très prudente si des individus tentent prochainement de vendre des moteurs de ce genre.

La plupart des hors-

bords ont été identifiés dans le cadre de l'opération Volcan, ce qui rend leur dépotage aisé. La SQ demande donc à ceux qui pourraient donner des indications, de l'en avvertir.

Accrochages

Quelques accrochages et accidents mineurs de la circulation ont été rappor-

tés, jeudi soir et hier, mais ils n'ont causé aucune blessure grave, bien que dans certains cas, les dommages matériels soient importants.

A Jonquière, enfin, on rapporte que deux jeunes piétons ont été heurtés par des automobiles, mais leur état n'inspire aucune crainte.

TEL 543-3879 CP 512

ROITE DE CAMIONS SAGUENAY FABRIQUEE PAR

La Vieille Forge Enr.

RAYMOND TREMBLAY prop

996 LAVOIE CHICOUTIMI

Exposition à Place du Royaume

Creusées ou en surface

VENTE ET INSTALLATION

Michel Simard, propriétaire

577, des Chevaliers 545-3501

FISCINES SOLEIL Enr.

ASSURANCE GENERALE

POUR TOUS GENRES D'ASSURANCES

Responsabilité - Automobile, feu, vol, hypothèque

Consultez votre conseiller:

RENALD ROULEAU, C.D.A. AS.

Lajoie, Gagnon & Ass. Inc.,

31 ouest, rue Racine, Chicoutimi. Tél: 549-9925, bur.

5, rue du Boulevard, Laternière. 678-2887, rés.

COMPTABLES

Claude Gagnon Comptable agréé

250, Racine est, Chicoutimi. Tél.: 543-5161

Noël-André Gagné, c.i.a.

Tenue de livres Impôt sur le revenu

Préparation de paies Gestion financière

250 est, Racine Chicoutimi 543-3844

294, de la Savoie Jonquière 547-4379

Conseiller en administration

Comptabilité - Fiscalité Successions

Paul Abel bsa, Adm, A. Administrateur Agréé Conseil

42 E., boul. Auger, Alma 662-5340

GAUTHIER, TREMBLAY, LEGAULT, BOIVIN, DALLAIRE, TURCOTTE ET ASSOCIES, C.A.

LUC SIMARD, C.A. ASSOCIE-RESIDENT

La Baie: 155, rue Victoria, Secteur Bagotville. Tél.: 544-7151.



A L'EAU — La fête de la Saint-Jean est "tombée à l'eau" hier, la pluie gâtant la plupart des manifestations. Cette photo a été prise à Jonquière, au Mont-

Fortin, où, là comme ailleurs, l'enthousiasme de la veille a été quelque peu refroidi.

Malgré la pluie

Une participation satisfaisante aux manifestations de la St-Jean

CHICOUTIMI — Les caprices de la température auront fait que la veille de la Saint-Jean (jeudi soir) aura été marquée d'un succès beaucoup plus important, quoique très relatif, que la journée du 24 juin elle-même.

Jeudi soir en effet, dans la majorité des endroits où la mémoire était en fête — Larouche, Alma, Chicoutimi, Saint-Jeanne-D'Arc, Pointe-Bleue, Albanel, Val-Jalbert, Saint-Prime, Jonquière, etc — les diverses manifestations ont connu un bon succès, bien que dans certaines municipalités, la participation populaire ait été quelque peu mitigée.

C'est néanmoins à Chicoutimi, toujours jeudi soir, qu'on rapporte la plus faible participation, même si en fin d'après-midi et jusqu'à 21h00, le terrain de l'Université du Québec a connu une activité relativement intense avec des manifestations principalement destinées aux enfants, en soirée, par contre, deux cent jeunes, pas beaucoup plus, ont dansé, aidés des stimulants habituels sur les airs d'un orchestre.

La pluie

Si la pluie n'a pas, hier soir, jeté la Saint-Jean à l'eau, elle a, à tout le

moins, refroidi considérablement la ferveur des participants, dont le nombre a d'ailleurs été moins impressionnant que prévu.

Alma, là comme ailleurs, l'incertitude a plané quelques heures quant à la présentation du spectacle de Jacques Michel, au parc Falaise. Les organisateurs ont néanmoins relevé le défi de la pluie, et quelques centaines de personnes devaient en faire autant.

A Jonquière, même contexte. Parapluies et par-dessus, plus de jeunes que d'adultes. A cet endroit, le traditionnel feu de la Saint-Jean a été le principal responsable du "réchauffement" de l'atmosphère.

Décentralisation

Interrogé quelques heures avant le début des manifestations d'hier, alors que la pluie battante compromettait toujours le succès de la journée, le président de la Corporation régionale des fêtes de la Saint-Jean, M. Jean-Paul Aubin, a néanmoins estimé que malgré tout, les festivités avaient été couronnées de succès.

Il a insisté d'ailleurs sur la journée de jeudi où l'activité a été favorisée par une température clémente.

M. Aubin a notamment souligné la journée du

troisième âge à Val-Jalbert où quelque 1.200 personnes âgées de tous les coins de la région ont pu entendre les artistes Roseline Martel, Lucien Gilbert, Johanne Bouchard et voir évoluer un groupe folklorique régional. Leur journée fut couronnée d'une messe

spéciale. Le président de la Corporation a aussi tenu à souligner les quelque 4.000 personnes qui ont assisté, toujours jeudi soir, aux manifestations artistiques et au feu de la Saint-Jean, sur le terrain de l'île Sainte-Anne, à Alma.

Budget de \$33 millions à la Régionale Saguenay

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI — Lors de la dernière assemblée du Conseil des commissaires de la CSR Saguenay, les prévisions budgétaires, telles que révisées et corrigées selon les nouvelles normes du ministère de l'Éducation, ont été adoptées. Le budget total est donc maintenant de \$33.085.878, pour l'année 1977-78.

Le montant inadmissible qui avait été prévu, soit \$330.640, demeure le même. La répartition provisoire entre les commissions scolaires locales a été adoptée. Portant sur un montant de \$23.576.607, cette répartition se fait comme suit: 55,6% ou \$13.219.794 pour la Commission scolaire de Chicoutimi, 25,5% ou \$6.063.035 pour la CS Valin, et 18,9% ou \$4.493.778 pour la CS de La Baie des Ha! Ha! Ces sommes représentent la part que les locales devront verser à la régionale. Les dépenses inadmissibles sont réparties dans les mêmes proportions entre les trois CS locales.

D'autre part, la CSRS a voté un montant inadmissible additionnel de \$40.939.24, représentant ce qui reste à payer sur la construction de l'école polyvalente Dominique-Racine. Après étude, le ministère de l'Éducation a en effet décrété que cette somme représentait des additions au contrat original, et devenait par conséquent inadmissible. Elle sera intégrée, en sus, au montant inadmissible, soit de 1976-77, soit de 1977-78. Rappelons que le coût total de la construction de la polyvalente est de \$6.838.207.

Le conseil des commissaires a aussi formé un comité chargé d'élaborer une politique officielle sur l'utilisation du drapeau du Québec sur les édifices de la CSRS.

Finalement, on a procédé aux élections: M. Marcel Duchesne, commissaire à la CS de Chicoutimi, devient président de la CSRS.

en remplacement de M. Victor Gagnon, défait aux dernières élections scolaires. À la vice-présidence du conseil des commissaires et du comité exécutif, c'est M. Leo Bergeron qui a été choisi. Trois commissaires demeurent membres de l'exécutif, soient MM. Yvan Tremblay, George Lafond et Roch Boily, tandis que deux nouvelles figures y apparaissent, celles de Mmes Florence Bovin et Monique Blanchet.

Jonquière engage des agents privés

JONQUIÈRE — La température inclemente et conséquemment, l'activité moins fébrile que prévue pendant la fête de la Saint-Jean, ont considérablement atténué l'effet de la décision qu'avait prise, mercredi soir, les policiers de Jonquière, de ne pas faire de temps supplémentaire pendant 24 heures, soit de huit heures du matin à ce matin.

Cependant, la ville de Jonquière avait pris soin d'engager une douzaine de gardes de sécurité d'une agence privée, lesquels ont eu à surveiller les manifestations relativement timides (et humides) qui se déroulaient au Mont-Fortin. En n'effectuant pas du temps supplémentaire, les policiers des trois secteurs de Jonquière ont voulu protester contre la lenteur des négociations pour le renouvellement de leur convention collective qui est échue depuis le 31 décembre dernier.

Les points en litige portent principalement sur le fonds de pension et les salaires. Incidemment, aucune offre salariale n'est encore présentée. Un conciliateur est dans le dossier. La prochaine rencontre entre les parties devrait avoir lieu le 28 juin, mais on s'attend à ce que le dossier soit soumis à l'arbitrage.

Le drapeau national est méprisé dans la région

ALMA — Le drapeau fleurdelisé est méprisé au Saguenay-Lac-Saint-Jean, et ne suscite aucun respect ni fierté, si l'on en juge par les résultats de l'enquête qu'a menée la Société nationale des québécois régionale (SNQ).

Sur 140 édifices scolaires visités, 128 ignorent totalement l'arrêté en conseil du 22 juin 1967, obligeant d'arborer le drapeau du Québec, soit 92%, tandis que seulement 9 sur 140 le respectent.

Près des édifices municipaux, la situation n'est guère plus reluisante. En effet, selon la compilation publiée par la SNQ, 42 des 53 endroits publics municipaux visités n'arbores pas le drapeau québécois, soit 79,3%, et seulement 6 sur 53 respectent l'arrêté en conseil.

Du côté gouvernemental, 30 édifices sur 37, soit 81%, ignorent l'ordonnance du gouvernement, et seulement 15% la respectent.

"Il est inconcevable qu'un ordre du Conseil exécutif soit violé impunément, par les institutions scolaires, municipales, et organismes gouvernementaux même, soutient M. Lucien Coude, président de la SNQ."

L'organisme régional, qui avait confié à son président, M. Lucien Bergeron, le soin de diriger cette enquête, déclare qu'il se réserve le droit de publier les noms de fautifs, à moins que les responsables corrigent la situation au plus tôt. Les résultats de l'enquête indiquent aussi que dans les cas où le drapeau du Québec est arboré, il ne l'est pas comme il se devrait. "Car il est dit dans cet arrêté en conseil de juin 1967 que le fleurdelisé doit être arboré à la place d'honneur sur ces édifices publics relevant du Québec, c'est-à-dire à droite, s'il y a deux drapeaux, ou au milieu, s'il y en a davantage."

Plus de 247 institutions ont été visitées par des militants de la SNQ partout dans la région, dans le cadre de cette enquête, dont les résultats sont volontairement publiés à la veille de la fête nationale, selon les explications fournies par un porte-parole de la SNQ.

Réaction de la SNQ

La SNQ du Saguenay-Lac-Saint-Jean trouve la situation déplorable, et entend demander au gouvernement de faire respecter l'arrêté en conseil qui concerne le drapeau fleur-



Les ministres Marcel Lessard et Jacques Léonard, lors de la signature de l'entente au Salon Rouge du Parlement de Québec.

Ententes régionales

Virulentes critiques du président Paul Tremblay

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — Si les crédits prévus pour l'agriculture semblent satisfaire les intéressés, tel ne paraît pas être le cas pour le projet d'autoroute Alma-La Baie, auquel on a consenti \$26 millions, sur une période de cinq ans. C'est du moins en ce sens que se sont manifestées les principales réactions aux amendements aux ententes Québec-Ottawa, ratifiées mercredi.

Le président du Conseil régional de développement, M. Paul Tremblay, s'est montré le plus virulent, exprimant l'avis, en substance, que la région métropolitaine avait encore retiré la plus grande part des crédits. A cet égard, M. Tremblay référerait principalement à l'entente auxiliaire sur les axes routiers prioritaires.

Il a comparé les \$26 millions de l'autoroute 70 au nombre impressionnant de millions de dollars affectés à la construction d'artères majeures dans la grande région montréalaise. Il a cité le projet d'autoroute 51 (Sherbrooke-Drummondville pour lequel on a prévu \$56 millions, celui de doublement de l'autoroute 40, entre Berthier et Pointe-du-Lac, auquel on doit affecter un total de \$32 millions, celui de la route 117, reliant Saint-Jovite à Louvicourt, qui doit profiter d'un budget de \$36 millions. A cela, il a ajouté les projets d'autoroute 30, entre Boucherville et Grande-Rivière (\$49 millions).

Ainsi, pour l'autoroute 30, on a déjà dépensé, entre 1975 et 1977, la somme de \$40,6 millions. Dans le cas de l'autoroute 51, entre Sherbrooke et Drummondville, la somme s'élève à \$6,3 millions. Ceci ramène la somme réelle, affectée aux artères du secteur métropolitain, dans le cadre des amendements ratifiés mercredi, à \$126 millions.

Le président du CRD s'en est aussi pris au délai de cinq ans, au cours duquel on dépensera les crédits de

\$26 millions, prévus pour la réalisation d'une partie de l'autoroute Alma-La Baie. A ce rythme, a-t-il indiqué, il faudra au moins quinze ans avant qu'on ne puisse compléter le projet de \$100 millions.

Il a également montré son insatisfaction, en regard de l'ensemble des crédits consentis au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans le cadre des amendements aux ententes Québec-Canada. La part des onze p.c. du total des crédits du Québec lui paraît d'autant plus insuffisante, que le Saguenay-Lac-Saint-Jean ne s'est vu attribuer que quarante-huit des \$235 millions qu'il avait réclamés.

Le CRD avait présenté un document de projets, dont le coût total de réalisation eût été de \$135 millions. Cette synthèse ne tenait pas compte du projet d'autoroute transrégionale, qu'il faudra une centaine de millions de dollars pour compléter.

Robert Lamontagne

C'est également le projet d'autoroute qu'a critiqué le député libéral de Roberval, M. Robert Lamontagne, exprimant l'avis qu'il eût sans doute été préférable de mettre l'accent sur la réalisation d'un boulevard Talbot à quatre voies, entre Chicoutimi et Québec.

La réalisation de l'autoroute 70 sera une erreur historique, a-t-il dit. Selon lui, l'important investissement projeté par le gouvernement aura pour conséquence l'amélioration du réseau routier intérieur, sans avoir d'incidence sensible sur le développement économique régional.

M. Lamontagne s'est dit d'avis qu'un boulevard Talbot à quatre voies serait beaucoup plus susceptible de favoriser l'industrie touristique et le développement économique de la région en général.

L'UPA régionale

Le président régional de l'Union des producteurs agricoles, M. Bertrand

Tremblay, a été le seul à se montrer à peu près entièrement satisfait des crédits qui ont été consentis, dans la région, au secteur qui le préoccupe.

Il a indiqué que les sommes déjà accordées permettraient la continuation de programmes déjà amorcés, plutôt que la mise sur pied de nouveaux.

M. Tremblay a toutefois révélé qu'il connaissait à peu près le montant qu'il serait possible d'obtenir du fonds de développement régional, et que celui-ci

permettrait de compléter les ententes Québec-Canada de façon satisfaisante.

Les sommes prélevées à même le fonds québécois de développement régional serviront à subventionner des projets spécifiques, qui n'ont pas été inclus dans les amendements aux ententes-cadres. Celles-ci pourraient ainsi permettre d'accroître l'auto-suffisance régionale dans des domaines comme l'élevage du boeuf, du porc ou de la volaille.

NOUVELLE ADRESSE

DR DANIEL WARREN
OPTOMETRISTE
MAINTENANT DÉMÉNAGE
AU 475 EST, RACINE
EDIFICE CAISSE POPULAIRE ST-FRS-XAVIER
543-2542

Tel: 549-7461

R.-Guy Dion, O.D.
OPTOMETRISTE

302, St-Vallier — Chicoutimi G7H 4J1

Musique pour tout genre de soiree
Discothèque Mobile

"DISCO FLASH"
Système de son professionnel
à votre disposition
Jean-François Amiot

TEL.: 549-0485

REFLEXION

Se faire une minorité...
ne serait-ce pas
un objectif... dépassé...

Alors que se faire... d'un monde...
en serait peut-être un
qui abonde...

Comité des relations humaines de **Musac** INC.

INGENIEURS-CONSEILS



HUI, GAUTHIER & Associés

424, rue Fay, Arvida

TEL.: 548-3111

RONALD HUI LOUIS-MARIE GAUTHIER

ING., MCSME ING., MSCGC, MSCG

LEMIEUX & PEDNEAULT INC.
Fondé en 1906
23 RUE RACINE EST
TEL.: 543 3369

ASSURANCES INCENDIE - ACCIDENTS - AUTO - VIE

ASSURANCE GENERALE



POUR TOUS GENRES
D'ASSURANCES

**Responsabilité
Automobile
Feu-Vol
Vie-Hypothèque**

Consultez
votre conseiller:

Claude Lajoie c.d.A.s.
Lajoie, Gagnon & Ass. Inc.

31 ouest, rue Racine
Chicoutimi

108, de Paris
Rivière-du-Moulin

Téls: bur.: 549-9925, rés.: 549-4999

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Marcel Lessard a perdu la première manche

Derrière la façade officielle des sourires largement arborés par les ministres Lessard, Léonard, Bédard, et leurs batteries de fonctionnaires, mercredi dernier, au Salon Rouge du Parlement de Québec, s'affrontaient encore les conceptions diamétralement opposées.

Québec, avec le jovial ministre d'Etat à l'Aménagement et responsable de l'OPDQ (Office de planification et de développement du Québec), Jacques Léonard, triomphait. Ottawa avait laissé tomber ses réticences à l'endroit des programmes sur la forêt et l'agriculture notamment pour accepter, à quelque \$20 millions près (dans le secteur agricole), les propositions québécoises.

Le député-ministre fédéral de Lac-Saint-Jean contenait à peine son irritation. "Québec a remporté la première manche... Il nous fait financer une bonne partie de ses programmes réguliers, mais nous ne voulions pas pénaliser plus longtemps la population aux prises avec un taux élevé de chômage. Dans les prochaines négociations sur le tourisme et le projet d'entente régionale, je ne céderai pas..."

Marcel Lessard avait, faut-il le dire, été piqué au vif par certains journalistes montréalais qui semblaient mettre en doute la justification de l'autoroute 70 (Alma-La Baie) après avoir manifesté leur étonnement devant la "fiesta

Lessard-Bédard" organisée en faveur des régions-ressources ou éloignées des grands centres.

Il ne paraissait vraiment satisfait que d'un seul élément: les \$26 millions accordés à la première phase de la future autoroute Alma-La Baie. Quant au reste, il considérait que son ministère de l'Expansion économique régionale ne faisait, en réalité, que renflouer des programmes à caractère strictement provincial.

"D'ailleurs, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ne retire que 11 pour cent, comparativement à 16 pour cent pour l'Abitibi et 46 pour cent pour la Gaspésie. Ces amendements ne gavent pas notre population... Bien au contraire, et nous avons tellement de rattrapage à faire..."

Le ministre Lessard reconnaît toutefois qu'un autre amendement à l'entente auxiliaire sur le développement minéral peut être conclue sans délai. Mais il oppose un non catégorique à la proposition provinciale touchant le tourisme.

"Ce n'est plus de l'indécence, mais de la provocation: Québec, après avoir rejeté le projet de Parc-Saguenay, nous demande de financer 15 parcs provinciaux, dont celui de Mont-Eternité, et de verser \$14 millions à la restauration du Musée de Québec, des responsabilités rigoureusement provinciales."

Le député d'Alma, ne pardonne

pas à l'ancienne équipe libérale de Bourassa d'avoir fait le jeu des "révolutionnaires en dentelle", en gelant jusqu'à sa momification complète par les péquistes, le projet de Parc-Saguenay. "On nous a ainsi usuré les quelque \$50 millions que, selon mon collègue Jean Chrétien, l'aménagement de Parc-Saguenay aurait coûté."

Quand je lui signale l'entêtement d'Ottawa à exiger la session du territoire, il me répond: "... Autrement, on se limiterait à un parc provincial. Pour entrer dans le réseau des 28 parcs nationaux et bénéficier d'une publicité gratuite à l'échelon nord-américain, il faut respecter la législation fédérale à ce sujet... D'ailleurs, si l'indépendance se produit, la récupération du territoire de Parc-Saguenay aurait fait partie de la même démarche qui sera nécessaire pour "québécoïser" les parcs nationaux de La Mauricie et de Forillon."

Le ministre Lessard fera bientôt parvenir sa proposition d'une nouvelle entente sur le tourisme. Elle comprendra uniquement des projets susceptibles d'augmenter les revenus provenant de l'activité touristique, notamment la construction d'un Centre des congrès à Montréal, et des programmes d'aménagement de Pointe-Taillon, à proximité d'Alma, du Domaine Lindsay, à Saint-Gédéon, du Mont Lac-Vert, à Hébertville, du Jardin zoologique de Saint-Félicien, et enfin,

du Mont-Valin, dans le Haut-Saguenay.

Le ministre Lessard reviendra aussi avec sa proposition d'une entente régionale comprenant des articles visant à un véritable plan de développement agricole et un programme de contribution financière directe aux petites entreprises naissantes, "comme il en existe un au Nouveau-Brunswick".

L'interlocuteur de Québec, Jacques Léonard, ne l'entend évidemment pas de la même oreille. A son avis, Ottawa doit retourner au Québec les sommes qui lui sont dues sans concevoir des initiatives qui reviennent au gouvernement provincial.

La solution réside dans un plan intégré (impliquant plusieurs ministères) et soutenu financièrement par un fonds de développement.

Les ventes affamés des régions-ressources attendront donc que leurs deux grands protecteurs aient fini de se battre pour leur bien-être avant de se mettre une autre tranche de pain fédérale-provinciale sous la dent...

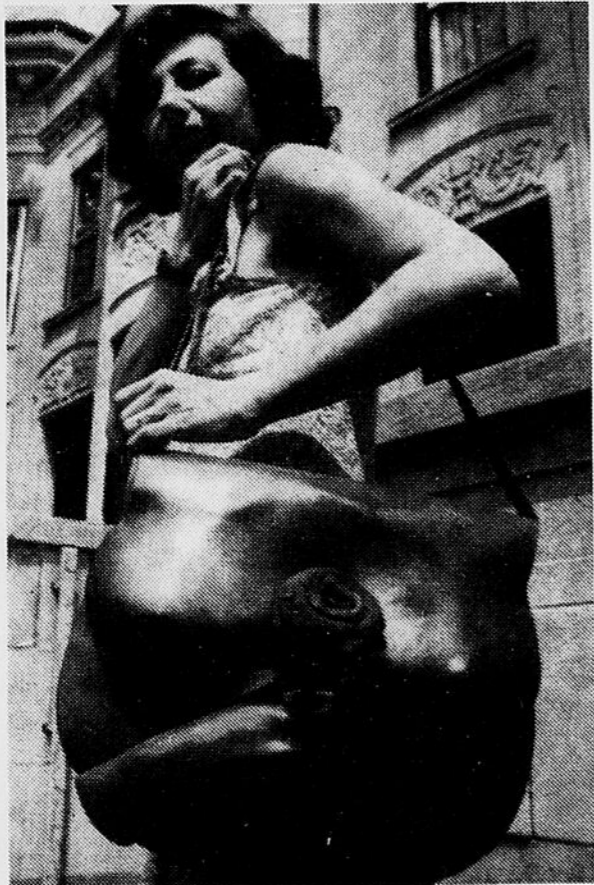
Bertrand TREMBLAY

PAROLE AUX LECTEURS

Est-ce de la perversion sous les atours de la science?

Celui qui, il y a quelque vingt ans et plus, aurait vu le programme "APPROCHE" de la Société Radio-Canada, mardi, le 14 juin 1977, n'aurait cru ni ses yeux ni ses oreilles. Pourtant, depuis de long mois, inlassablement, tenacement avec la régularité d'une névrosée ou d'une possédée, la docte Société d'évertue à étaler devant tout le public, tout ce qui de près ou de loin touche au sexe, comme si nous étions tous des enfants et comme si cette partie anatomique de l'homme n'existait pas depuis sa création.

Le 14 juin dernier, la Société Radio-Canada, déjà experte dans l'art du fantaisiste et du fantastique, s'est servi de tous les trucs cinématographiques imitant ainsi les terrifiantes incantations des sorciers, exploitant de la crédulité populaire au temps de la sorcellerie. Cela pour nous prouver qu'aujourd'hui, ou demain, la science pouvait fabriquer des enfants des deux sexes, corps et âmes. Et comme pour prouver son habileté cabalistique et ses connaissances de l'occultisme, la société, que fait vivre nos taxes, nous a montré toute une série de roues tournantes, de courroies rampantes, de cornues fumantes, de vases aux vapeurs méphitiques, d'appareils étranges, le tout dans un laboratoire aux formes indécentes et mouvantes, baigné dans une brume instable, aux changeantes couleurs. Ce spectacle m'a fait penser aux âtres de sorcières, des pythonisses et des sibylles que nous



montraient lorsque nous étions enfants, les images d'Epinal et les livres illustrés de contes.

Après cette démonstration impressionnante pour le populiste, arrive dans le laboratoire magique, hallucinant, un tout jeune homme, marqué par une naïveté amusante. Il dit: "L'Etat m'a permis d'avoir un enfant mâle. Seriez-vous capable de me le fabriquer?" Sur réponse affirmative, le naïf adolescent s'est assis, attendant la suite des opérations chimiques, électroniques, électriques et mécaniques du fameux laboratoire, aménagé à nos frais, par Radio-Canada. Certains riront peut-être d'une telle stupidité. Une chose m'a

toires, selon les vœux et caprices des gouvernants?...

Ce n'est pas tout. Les animateurs du programme "Approche" nous ont enseigné ce soir-là, qu'il y aurait bientôt, au Canada et au Québec, des machines électroniques pour stimuler la volupté et pousser aux jouissances sexuelles. La docte société n'a pas hésité à nous donner en spectacle un pauvre hère les deux mains dans la machine, se tordant, se tortillant comme un insensé des asiles d'aliénés, possédé par la luxure, la passion et les plus immondes instincts.

Les farceurs de notre société d'Etat et les politiciens viendront ensuite nous dire: "La Société Radio-Canada est là pour élever le niveau intellectuel et moral de la population et lui enseigner à mieux vivre. Pourquoi le gouvernement de M. Trudeau, qui contrôle si bien lorsqu'il le veut ladite société d'Etat, laisse-t-il la corruption et la dégradation les plus viles, les plus bestiales, s'étaler sur les ondes de cette organisme vivant des deniers publics?"

W.-H. Girard C.R.
Membre de la Société des écrivains,
C.P. 517,
Roberval.

Le 23 juin 1977.

SOYEUSE ST-JEAN BAPTISTE

MAIS NE PERDEZ-PAS LA TÊTE



On vous attend aux SIX HEURES D'ALEXIS...

"A La Doré, Lac-St-Jean, P.Q." "On s'en vient de partout courir 6 heures", "Courir les SIX HEURES, D'ALEXIS LE TROTTEUR".

Vous avez sans aucun doute reconnu les paroles du début de la chanson thème du SIX HEURES D'ALEXIS LE TROTTEUR. Eh oui! pour une 7ème année consécutive, nous aurons le plaisir de voir tous ces fiers compétiteurs qui viendront de tous les coins de la province pour essayer de repartir avec les grands honneurs. N'en déplaise à certains, la 7ème édition aura bel et bien lieu. Pourquoi de telles paroles? Parce qu'à La Doré, cette année, certaines personnes dont des commerçants, essaient de désunir l'équipe en place pour l'organisation de cette 7ème édition. Une chance pour nous, ce n'est pas tout le monde.

Certains nous reprochent des erreurs commises l'an passé. Ceux-là ne savent pas qu'une organisation devient mûre grâce aux erreurs de ces prédécesseurs. En plus, ils critiquent toujours en arrière, au lieu de venir rencontrer l'équipe en place et en discuter pour enfin se mettre d'accord sur certains points. Ce n'est cer-

tainement pas grâce à ce genre de personnes que les SIX HEURES en sont à leur 7ème édition en 1977. Et quoi qu'en pense certaines mauvaises langues, les SIX HEURES encore cette année, obtiendront certainement un de leurs plus grands succès. Peut-être pas un succès au point de vue monétaire (si oui, ce ne sera pas grâce à certains marchands de La Doré que je ne nommerai pas, mais qui se reconnaîtront, je l'espère), mais certainement au point de vue participation du public en général. J'entends par participation l'effort de plusieurs personnes à la réussite de l'activité, ainsi que le public qui viendra acclamer ces valeureux coureurs, le 4 septembre prochain.

En terminant, j'aimerais glisser un mot sur ce que l'on appelle la restructuration des loisirs. C'est chose faite à La Doré. On est restructuré. A prime abord, on se demande "que cé çà!", ensuite on peut dire "quel grand mot pour une si petite bouche", mais moi je dis "ce que ça peut prendre du monde pour une si petite municipalité". Je pense que vous avez tous lu dans l'édition du Progrès-Dimanche daté du 19 juin 1977, Mme Normande Dallaire vantant les mérites de cette restructuration. A chacun son idée, mais moi je pense qu'il ne faut pas

monter dans les rideaux pour ça.

Le grand comité est formé de membres des organisations qui en font partie. En bon français, ça veut dire une réunion de plus pour le représentant dudit comité. Ce qui fait pour celui du SIX HEURES, au moins trois (3) réunions par mois et ça peut aller à cinq (5) ou six (6). C'est donc dire qu'il va bientôt falloir être payé comme si on travaillait à temps plein, puisque l'on va passer autant de temps dans les réunions

qu'au travail. Tout ça pour dire que ça peut être bon pour certains organismes, mais pour d'autres beaucoup moins.

Ceci dit, il y aura une 7ème édition du SIX HEURES D'ALEXIS LE TROTTEUR et pour ce qui est de la 8ème édition ce sera à la population de dire OUI ou NON.

SIX HEUREMENT vôtre,
Guy Baillargeon,
128-A, des Peupliers,
La Doré, P.Q.
Tél.: 256-3354

Le 23 juin.

A NOS CORRESPONDANTS
Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

La contraception, c'est de l'amour à rabais!

Dans une plaquette intitulée "La dignité sexuelle et la folie contraceptive" le docteur Paul Chaudard écrit, en souligné, que "les médicaments sont faits pour les malades."

Le docteur Michèle Guy, participante au 46ième congrès international de l'Association des médecins de langue française, affirmait, pour sa part, que "la pilule annuulante est une escroquerie et le produit

d'une mystification générale entretenue commercialement". Elle en précisait le rôle inquiétant en ces termes:

a) Lorsque la femme cesse de prendre la pilule, il peut se produire quatre réactions:

1- les glandes se remettent à fonctionner normalement;

2- l'hypophyse ne fonctionne plus et il faut la sti-

muler;

3- les ovaires sont bloqués et doivent être réactives;

4- il y a des cas de stérilité, nés du fait que les ovaires tellement "ratatinés" se comportent comme à la ménopause.

quies à ceux qu'elle produit elle-même.

Et de conclure: "... si les femmes voyaient les effets de la pilule sur leurs organes génitaux, elles agiraient bien différemment!..."

b) Il est prouvé cliniquement que ces produits chimiques introduits à faible dose dans le corps de la femme ne sont pas identi-

Claude Morin,
case 248,
succ. postale de
Rosemont, Montréal.
Le 10 juin.

Le Québec a mal à sa québécityde

"Le Québécois a mal à sa québécityde. Il s'y perd en se retrouvant".

Entre le 24 juin et le 1er juillet, entre ses deux fêtes "nationales", entre la Saint-Jean (qui a perdu Baptiste et le mouton) et le Dominion Day qui est devenu la fête de la Confédération (la mal nommée et mal aimée), entre

ralisme, la plus grande faiblesse constitutionnelle du fédéralisme canadien, c'est l'absence d'organes communs aux deux niveaux de gouvernement donnant l'impression d'un plus grand déséquilibre encore: A) un Sénat qui n'est pas la Chambre haute représentant les Etats fédérés en tant que tels; B) une Cour suprême qui, comme créature du gouvernement fédéral, ne peut avoir l'autorité morale nécessaire de juger en dernier recours de la constitutionnalité des lois."

nadian Commonwealth Canadien, ou, plus brièvement, le Commonwealth.

Le Commonwealth nouveau serait fait de l'association d'un Etat du Canada, fédéral et donc décentralisé, et d'un Etat du Québec, unitaire et donc centralisé. La langue officielle serait l'anglais dans le premier Etat, le français dans le second: au niveau du Commonwealth, les deux langues seraient officielles et faisant loi également. Seul le Commonwealth aurait la pleine souveraineté au sens du droit international, avec service diplomatique, armée, douanes, monnaie, divers emblèmes pour la vie internationale. Toutes les relations avec l'extérieur seraient sous la responsabilité d'organes communs du Commonwealth.

Ces organes centraux seraient un Conseil directeur ou gouvernemental, et une Diète communale, l'assemblée législative du Commonwealth.

L'Etat du Canada comprendrait les neuf provinces avec leur organisation politique respective, regroupées ou non selon qu'elles en décideraient en quatre ou cinq régions naturelles, et l'Ontario actuel en constituant une. Le gouvernement central de l'Etat du Canada abandonnerait les pouvoirs maintenant dévolus du Commonwealth, et les institutions correspondantes.

L'Etat du Québec garderait ses structures actuelles et n'aurait de lien institutionnel avec le Canada fédéral que par les organismes centraux et communs du Commonwealth. Ce dernier détiendrait les pouvoirs exclusifs ou réservés, et l'octroi de tous les autres pouvoirs entre le Canada, et le Commonwealth serait déterminé selon la règle de l'instance politique la plus apte à exercer des responsabilités propres et à satisfaire aux besoins spécifiques des collectivités en cause.

Cette hypothèse a le mérite de partir de ce qui est, et de la recréer, de la refaire, à partir des régions naturelles, des ethnies culturelles et des aspirations divergentes de ce pays incertain qu'est le Canada.

Les indépendantistes québécois n'accepteront rien de moins que l'indépendance totale avec tous les attributs de la pleine souveraineté? Bien sûr, reconnaît M. Bergeron. Mais nous sommes plusieurs — au moins 60 pour cent aux dernières nouvelles — à penser avec lui que "la québécityde a besoin de plus que de pouvoir compenser dans une symbolique de flonflons de la fête".

Science (politique) fiction que tout cela? Peut-être. Mais, entre les Plaines d'Abraham et le Mont-Royal, entre deux soirées de chansons, combien de Québécois soupirent: l'indépendance: oui, mais... Et vous?



GILLES LESAGE
(Tous droits réservés. Le Quotidien et EdMedia)

l'apothéose du fleurdelisé de Duplessis et celle de l'unité de Perason, on devrait se contenter de faire la fête: celle de son choix. Mais comment oublier ce pays incertain qui est le nôtre?

Aussi je vous propose la lecture d'un essai percutant du professeur Gérard Bergeron, de l'Université Laval, publié récemment aux Editions Quinze, sous le titre: L'indépendance: oui, mais...

Après avoir traité, dans Le Canada français après deux siècles de patience, de la "dialectique des deux fatigues" (celle des autres qui sont fatigués de nous, et la nôtre qui sommes fatigués d'eux), le politologue soulignait dès 1969 que l'épanouissement naturel de la québécityde, c'est l'indépendance, non pas irréversible, mais, inscrite dans "la nature des choses", longtemps impensable, non pensée, maintenant pensable, sinon encore très pensée.

Deux ans plus tard, il diagnostiquait que "la Réforme constitutionnelle est la condition préalable et indispensable mais non suffisante, pour la relance d'un Canada nouveau". Et il notait: "Selon la théorie générale du fédé-

Mais M. Bergeron refuse, avec bien des citoyens inquiets qui n'ont pas sa profondeur de vue, de se laisser enfermer dans les cornes du dilemme: fédéralisme qui étouffe et indépendance qui détruit. "Il y a une troisième voie qui est celle de la réassociation. Cela ne se définit pas en deux coups de "cuillère-à-pot". C'est à inventer hors de la dialectique d'opposition actuelle qui n'est pas créative."

Et l'essayiste, qui peut admonester amicalement ses amis Trudeau et Lévesque, dont il a le même âge, poursuit: "Le Parti québécois a de l'avenir au Québec en deça de l'indépendance. Le Parti libéral n'a pas d'avenir, ni au Canada ni au Québec, hors de la considération sérieuse (et pour un temps secret, bien sûr...) d'une toute nouvelle approche globale."

L'éminent professeur fait appel, le "réalisme" outaouais ayant été essayé pendant 110 ans avec les résultats que l'on sait, à l'imagination des gouvernants, la prudence et la bonne foi faisant le reste.

Pratiquant ce qu'il prêche, M. Bergeron propose à notre réflexion l'hypothèse d'un Ca-

Centre de recherche

Appel du Collège régional à l'Alcan

JONQUIERE — A son tour, le Collège régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean demande à la compagnie Alcan de revenir sur sa décision de déplacer son Centre de recherche de Jonquière à Kingstou.

Les membres du Conseil d'administration du Collège régional ont en effet adopté une résolution unanime à cet effet, lors de leur dernière réunion. Ils offrent de plus au comité ad hoc régional sur la localisation de ce centre de recherche tout l'appui et la collaboration nécessaires à la préparation de ce dossier.

Le Collège régional, rappelle à la compagnie Alcan que les Instituts de technologie de Chicoutimi et de Jonquière, les Collèges de Chicoutimi et de Jonquière, le Collège privé d'Alma et d'autres de ce genre ont amené la formation du Collège régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean, en vue de mieux favoriser les intérêts socio-économiques de la région, y compris ceux de l'Alcan.

Il mentionne également qu'avec l'implantation des Collèges d'Alma, de Jonquière et de St-Félicien, le Collège régional a toujours assumé la formation de techniciens spécialisés dans les domaines physiques, biologiques et de l'environnement répondant adéquatement aux besoins de la compagnie Alcan.

Il ajoute enfin que le départ de ce centre de recherche, élément moteur pour l'économie de la région, diminue d'autant les

possibilités de placement des finissants en techniques physiques et biologiques.

Pour sa part, le conseil des commissaires de la CSR Saguenay a, lors de sa dernière assemblée, adopté une résolution dans le même sens, demandant à la compagnie Alcan de revenir sur sa décision.

Enfin, le Conseil diocésain de Pastorale vient aussi déplorer le départ du Centre de recherche. Lors de sa dernière réunion, le conseil a adopté une résolution dans laquelle il s'associe à "la population régionale et spécialement aux organismes qui travaillent à ce dossier pour maintenir ici les 170 emplois en cause".

A la CSN de sauver l'ACEF

par Laval Gagnon

JONQUIERE — La "survie ou la mort" de l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) est maintenant entre les mains du Conseil central de la CSN.

C'est l'ACEF elle-même, qui, après des assemblées d'information et une assemblée générale au cours desquelles la situation précaire de l'organisme populaire a été examinée, a décidé de "suspendre les activités de l'ACEF et de remettre le débat dans les mains du Conseil central de la CSN. Celui-ci devra mener en septembre 1977 un débat sur la nécessité d'intervenir dans le champs de la consommation. Le débat devra se faire avec les syndicats CSN, les organismes populaires et toutes personnes et groupes intéressés."

Difficultés

Depuis quelque temps, l'ACEF de la région était confrontée à plusieurs problèmes d'ordre idéologique, financier et populaire. L'organisme n'a pu, au cours des dernières années, arriver à susciter la participation "des délégués et d'individus militants aux réunions".

On note d'autre part une "sur-représentation du Conseil central de la CSN par rapport à la participation des syndicats de la base".

Démission

Devant la situation, le conseil d'administration de l'ACEF décidait, le 15 juin dernier, de démissionner collectivement.

NOTRE DÉNOMINATEUR COMMUN: DU SANG

SANG DONNÉ: VIE SAUVÉE

ASSURANCE GENERALE

POUR TOUS GENRES D'ASSURANCES

Responsabilité Automobile Feu-Vol Vie-Hypothèque

Consultez votre conseiller:

Michel Couture, c.d'A.A.
Lajoie, Gagnon & Ass. Inc.
1475, Adam Chicoutimi-Nord
31 ouest, rue Racine Chicoutimi
Téls: bur.: 549-9925, rés.: 543-7381

AVOCATS

AUBIN, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE
AVOCATS ET PROCUREURS

Gerald Aubin, L.L.L.C.R. André Fillion, L.L.L.
Enc Brissou, L.L.L. Alain Côté, L.L.L.
Louis-Charles Fournier, L.L.L. Daniel Côté, L.L.L.

110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI TELEPHONE: 543-0786
631, 36 RUE, VILLE DE LA BAIE, TEL.: 544-6845
Tous les jours de 9 hres à 5 hres.
Lundi et vendredi de 7 hres à 8 hres p.m.

LAVOIE et MENARD
AVOCATS

Jean-Marc Lavoie — André Ménard

110, RACINE EST (suite 124)
CHICOUTIMI — 545-4901

PAGE, LAPOINTE, ROY, & GIRARD
AVOCATS

Roger Page, B.A., LL.B.
Bernard Lapointe, B.A., LL.B.
Claude Roy, B.A., LL.B.
Carol Girard, D.F.C., LL.B.

123, RACINE EST, SUITE 110,
CHICOUTIMI — 543-0725

FRADETTE, BERGERON, CAIN, PREVOST, LAMARRE, CASGRAIN et WELLS
AVOCATS

Roland Fradette, C.R. Pierre Bergeron, C.R.
Michael H. Cain, C.R. Gilles Prevost, L.L.L.
François Lamarre, L.L.L. Paul Casgrain, L.L.L.
Guy Wells, L.L.L. Martin Côté, L.L.L.
Claude Gauthier, L.L.L. Cyril Lachance, L.L.L.
Pierre Simard, L.L.L. François G-Tremblay, B.C.L.

Jean Dauphinais, L.L.L.

EDIFICE MURDOCK
110 EST RACINE — CHICOUTIMI — TEL 549-6296

DUFOUR & COTE
AVOCATS ET PROCUREURS

Me Richard Dufour, L.L.L.
Me Gabriel M. Côté, L.L.L.

23, RUE RACINE EST — CHICOUTIMI
TEL.: 549-8150



Une exposition exceptionnelle

par Yvon Paré

LAROCHE — Les jumelles Ouellet ne sont sûrement pas de celles qui font le plus de bruit dans la région ou qui se manifestent le plus souvent dans des expositions. Elles sont discrètes, silencieuses et ne déplacent pas beaucoup d'air autour d'elles.

C'est qu'elles font parler le bois à leur place et il fallait sûrement une semaine comme la "Semaine du patrimoine" pour les faire sortir, pour montrer ce qu'elles peuvent faire au grand public.

Pour la circonstance, elles avaient réuni quelques sculptures dans l'église de Larouche, même qu'elles avaient amené avec elles leurs outils et qu'elles travaillaient sur place. Tout cela bien lentement, tout en prenant le temps de répondre aux gens, de remercier avec un beau merci et un grand sourire les gens qui leur disaient que c'était beau ce qu'elles faisaient. Les jumelles Ouellet, c'est sûrement un phénomène unique dans la région pour ne pas dire au Québec et ailleurs.

Imaginez-vous deux personnes, l'une gauchère, l'autre droitrière qui travaillent sur la même pièce, qui font oeuvre commune et cela sans que le produit final en souffre, sans qu'il n'y paraisse. Les jumelles Ouellet sont ainsi. Oui, deux femmes qui ont exactement la même conception de l'art, la même façon de travailler, de penser, de voir la réalité et de l'interpréter.

Deux jumelles qui n'en font qu'une dans le travail artistique. C'est vraiment exceptionnel!

Et Majellaine et Majella ne font pas de mystère autour d'elles. Toute leur oeuvre tourne à peu près autour du même sujet, des mêmes sujets devrions-nous dire. L'inspiration est là,

à portée de la main et elles y puissent abondamment.

Elles pigent dans la mythologie religieuse qui a marqué tout bon Québécois et aussi nous font voir des événements historiques. "l'arrivée du curé Hébert" à Hébertville, par exemple, ou encore nous parle de l'Indien, de la moisson, du bûcheron, du fromager, du médecin de campagne. Ces sujets, les jumelles Ouellet ont pu les voir quand elles étaient un peu plus jeunes ou bien elles les ont vus par les yeux de leur mère.

Nous avons aussi l'impression de rencontrer Louis Hémon dans cette exposition, de le voir vivre. Le médaillon "Louis Hémon" est vraiment impressionnant! Pas surprenant de rencontrer Maria Chappdelaine et François Paradis non plus. Des oeuvres superbes, qui laissent sans mot presque.

Même que Mgr Victor Tremblay y a une place.

Le style des jumelles Ouellet est vraiment personnel, original. Autant les Bourgault peuvent être forts, vigoureux dans leurs sculptures, autant les jumelles Ouellet sont toute en finesse, en subtilité, en délicatesse. Il n'y a vraiment rien de "musclé" dans le travail des jumelles Ouellet. C'est simple, dépouillé, à peine souligné je dirais. La sculpture se situe à mi-chemin entre la peinture et la sculpture. C'est léger, suggestif, vraiment impressionnant!

Et que dire du rythme, de la force, des sentiments qui se dégagent de "Maria Chappdelaine et François Paradis"? C'est vraiment une oeuvre exceptionnelle! Un sens de l'équilibre intuitif, du volume, de l'espace. Un travail de maître. Découvrir le patrimoine avec les jumelles Ouellet, c'est vraiment formidable.



FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

270 PRETS

La Caisse d'entraide économique de Roberval-Saint-Félicien, dont on soulignait le dixième anniversaire en ce début de semaine, a prêté \$10,788,096 depuis le début de ses opérations. Durant le dernier exercice financier, on a consenti 270 prêts qui totalisent une somme de \$3,127,577. Le nombre de membres est de 2,800.



JAMBOREE SCOUT

Le parc provincial Cabot, près de Kensington, à l'Île-du-Prince-Édouard, accueillera plus de 200 éclaireurs et pionniers québécois, à partir du 2 juillet, dans le cadre du Canadian Jamboree. Quelques scouts de la région doivent être du voyage. Pendant plus de sept jours, les troupes et les postes constitués de neuf jeunes dirigés par un chef, recréeront ce temps privilégié de la fête scout, cette réunion de famille mieux connue sous le vocable de jamboree. Un programme d'activités, de réjouissances, d'épreuves, de compétitions, a été soigneusement préparé afin de faire une réussite de ce jamboree. Plus de 15,000 éclaireurs et pionniers organiseront des feux de camp, s'affronteront dans des épreuves d'habileté et de sports d'équipe.

AFEAS DE NOTRE-DAME-DE-GRACE

C'était jour d'élection le 14 juin dernier, au sein de l'AFEAS de Notre-Dame-de-Grace... Belle journée d'élections et paraît qu'il n'y a pas eu d'intimidation, de vols de boîtes de scrutin et que tout s'est déroulé dans l'ordre et le calme. La grande gagnante de cette journée d'élections est Renée Lévesque. A ne pas confondre avec notre champion "boucanneur" provincial. Les deux vice-présidentes sont Denise Bouchard et Etienne Tremblay. Les conseillères sont Rita Imbeault, Andrée Hassell, Rita Claveau. La secrétaire est Gilberte Larouche et la trésorière Huguettes Lesard. Enfin, la publicitaire à qui nous devons ces résultats est Denise Guimond.



CAMP MUSICAL DE METABETCHOUAN

C'est en fin de semaine que le Camp musical de Métabetchouan ouvre sa saison estivale ou sa saison d'activités ou encore sa saison musicale si vous préférez. Comme il se doit, en ce dimanche, du 26 juin 1977, il y aura un concert. Pour les curieux, le tout débute à 20h30. La première partie du programme permettra au "Trio Sarqueche" de nous interpréter "Trio Opus 2, No 3, en do mineur de Beethoven". Rappelons que ce trio est composé de Henri Brassard, au piano, Renald L'Archevêque au violon et de Guy Fourquet au violoncelle. En seconde partie, le trio deviendra une quintette avec la venue de Roland Desjardins à la contrebasse et Marc Bélanger à l'alto. Ils interpréteront le "Quintette de la truite", de Franz Schubert. Un concert à ne pas manquer.



SALON DE L'AERONAUTIQUE

M. Rodolphe Pagé revient d'un séjour en France où il a pu visiter le Salon international de l'aéronautique à Paris. Il a été émerveillé par tout ce qu'il a pu voir. D'autre part, jouant le rôle d'un véritable ambassadeur, celui qu'on se plaît à désigner comme le père de l'aviation dans la région, a profité de cette présence au salon pour s'entretenir avec des industriels français et allemands qui fabriquent des appareils pour l'aviation sportive. Semble-t-il, ces sociétés seraient intéressées à s'implanter sur le continent nord-américain et M. Pagé en a profité pour vendre l'aéroport de Saint-Honoré, comme emplacement de futures usines. Il a reçu un bel accueil et certains d'entre eux se sont informés sur l'aide financière des gouvernements pour l'implantation de nouvelles usines. La présence de l'Alcan dans la région peut être aussi un atout puisque de plus en plus on se sert d'un alliage avec ce métal dans la fabrication des appareils.

SOINS SPECIALISES

La direction de l'hôpital d'Alma procédera le jeudi, 30 juin, à l'inauguration de l'unité des soins spécialisés, et la presse régionale a été invitée. Au programme, il y aura un mot de la part du président du conseil d'administration ainsi que du président du conseil des médecins. Le tout sera suivi d'une courte bénédiction et d'un cocktail.

SOBRIETE

Le rallye de Sobriété du Canada, section du Saguenay-Lac-Saint-Jean, aura lieu le dimanche, 26 juin, à l'Ermitage du Lac Bouchette, à compter de 11h, sous la présidence de Mgr Gérard Desgagné. Dans l'après-midi, il y aura un atelier de travail où le sujet discuté sera "Le clergé s'intéresse-t-il au mouvement Sobriété du Canada?" On parlera également de l'intérêt des jeunes pour le mouvement.

FAMILLES BOILY

Les fêtes commémoratives du 250e anniversaire de l'arrivée à la Baie Saint-Paul de l'ancêtre des Boily, Guillaume avec son unique fils Jean, se dérouleront aujourd'hui et demain à la Baie Saint-Paul même. Plusieurs Boily du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont déjà fait part à l'organisation qu'ils seront présents à la fête.

LEGION CANADIENNE

Nouveau bureau de direction à la Légion canadienne d'Arvida, qui sera dirigé par une dame, Mme Louise Verreault. Pour l'aider, les membres ont élu MM. Robert Pitre, premier vice-président; Albert McNutt, deuxième vice-président; Raoul Cantin, Roger Allard, William Pedneault, Siméon Lapiere et Mme Jocelyne Pedneault, directeurs. Le secrétaire est M. Roma Fortin tandis que le secrétaire correspondant est M. Raymond Tremblay.

CS D'ARVIDA

Lors de la dernière réunion, les commissaires ont procédé à l'élection d'un président et du vice-président du conseil des commissaires. M. René Poirier occupe le premier poste tandis que son adjoint sera M. Lucien Gaudreault. Au comité exécutif, M. Poirier occupe le même poste tandis que M. René Coriveau assure la vice-présidence; Mmes Germaine Laflamme, Hélène Giasson et M. Lucien Gaudreault complètent le comité. Par ailleurs, le secrétaire général de la CS, M. Edouard Brassard, révèle, dans un communiqué de presse, que les statistiques des élections scolaires, qui ont eu lieu le 13 juin, démontrent que 46,6 pour cent des électeurs inscrits sur les listes électorales se sont prévalus de leur droit de vote. Enfin, la CS d'Arvida appuie tout mouvement qui s'opposera à la fermeture du laboratoire de recherche de l'Alcan.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI
Club Kiwanis — Le souper hebdomadaire du club Kiwanis de Chicoutimi, aura lieu lundi, à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi.
Club Optimiste — Le souper hebdomadaire du club Optimiste de Chicoutimi, aura lieu lundi, à 18h30, à l'hôtel Jean-Dequen.

JONQUIERE
Club Optimiste — Le souper hebdomadaire du club Optimiste JAK, quartier Arvida, aura lieu lundi, à 18h30, à l'hôtel Jean-Dequen.

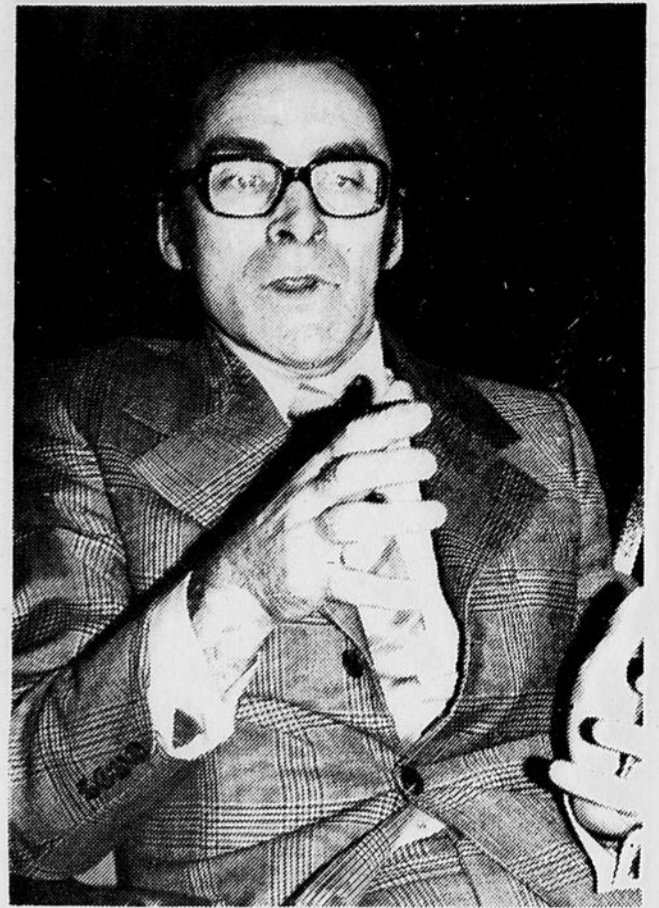
ON REMPLIRA LES TROUS

L'administration municipale soutient que les nombreux trous qui agacent la conduite automobile dans les rues de Chicoutimi disparaîtront d'ici deux ou trois semaines. A la gérance, on attribue à une nouvelle politique les délais importants encourus avant la réparation de la chaussée. Cette année, en effet, la ville accorde à des contractants les travaux de réfection des rues, et les contrats n'ont pu être conclus à temps. De plus, le mauvais temps de juin n'a pas facilité les choses, semble-t-il.



LES CLUBS 4-H

Les Clubs 4-H du Québec ont, cette année encore, déployé des efforts remarquables afin de préserver la qualité de leur milieu et de semer autour d'eux le message de la conservation de leur environnement. Le mouvement qui compte près de 13,000 membres répartis dans 390 clubs aux quatre coins du Québec, récompensera ces efforts, au cours du 35e congrès annuel qui se déroulera à Montréal du 27 au 29 juin. Les Clubs 4-H masculins de Chicoutimi et de Saint-Ambroise ainsi que le club féminin de Roberval seront signalés d'une façon particulière au cours de ce congrès. Ces trois clubs ont été proclamés les plus méritants de la région. Le Club 4-H féminin de Roberval est aussi gagnant provincial du concours "Conservation de l'environnement". De plus, le club féminin Saint-Judes d'Alma, remporte les honneurs du concours "Théâtre et marionnettes".



HOMMAGE A M. HUDON

Plusieurs personnalités du secteur de La Baie se sont réunies, jeudi soir, pour rendre un hommage particulier à M. Jean-Baptiste Hudon, ancien directeur général de la Commission scolaire Baie des Ha! Ha!, M. Hudon a été décoré de l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Cette soirée spéciale a rassemblé plus de 200 invités dont le député de Dubuc, les maires touchés par le territoire de la CS, les autorités religieuses ainsi que les représentants de l'Association des commissions scolaires catholiques du Québec et de l'Association des commissions scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

HANDICAPE PHYSIQUE

Un mot de Mlle Louise Lavoie, du 113, de la rue Normandie, à Rivière-du-Moulin. Elle adresse des félicitations à André Leclerc et Monique Lefebvre pour la présentation récente d'un diaporama démontrant différentes situations que peut rencontrer un handicapé physique qui décide de partir avec un groupe de personnes qui ne connaissent rien de ce qu'est un handicapé. Mlle Lavoie précise que le tout a été présenté d'une façon humoristique et elle souhaite que le diaporama soit présenté à nouveau dans la région.

REELU

M. Ulric Blackburn a été reporté à la présidence du



conseil des commissaires et du comité exécutif de la Commission scolaire de Chicoutimi pour l'année 1977-78. A la vice-présidence du conseil des commissaires, on retrouve M. Charles Girard. Pour sa part, M. Guy Tremblay a été élu au poste de vice-président du comité exécutif. Ce dernier est complété par Mme Mariette Riverin et MM. Pierre Gagnon et Lucien Blackburn.

TEMOINS DE JEHOVAH

Plus de 250 délégués de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean doivent participer au congrès des Témoins de Jéhovah qui se tiendra du 14 au 17 juillet prochain, au Pavillon de la jeunesse à Québec. C'est l'information transmise par M. Allen Goryniuk, porte-parole des Témoins de Jéhovah pour la région.

VOS DROITS

animaux

Saviez-vous que le propriétaire d'un animal doit toujours prendre toutes les dispositions nécessaires afin que cet animal ne constitue pas un danger pour le public?

Ainsi, si vous avez été mordu par un chien sans l'avoir provoqué, vous avez le droit de réclamer de son propriétaire les dommages que vous avez subis à la suite de cette morsure.

En effet, tout propriétaire d'animal est responsable des dommages causés par ce dernier, même s'il était sous la garde de quelqu'un d'autre ou encore s'il s'était échappé.

Le propriétaire ne sera cependant pas responsable si l'animal a agi à la suite des provocations de la victime.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure expliquant la loi de l'aide juridique et celle contenant les textes de « LA MINUTE JURIDIQUE » en écrivant au:

Service de l'information,
Commission des Services Juridiques,
2 Complexe Desjardins,
Tour de l'Est #1404, C.P. 123
Montréal.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)



DOMAINE DE LA JEUNESSE

Le Domaine de la Jeunesse de Saint-David-de-Falardeau inaugurera sa saison estivale le 3 juillet. Ce camp de vacances s'adresse aux garçons de 7 à 16 ans et aux jeunes filles de 7 à 14 ans. Il y aura trois stages cet été. Le premier sera du 3 au 15 juillet; le deuxième, du 17 juillet au 29 juillet et le dernier du 31 juillet au 12 août. Au programme, il y a la natation, le canot, la voile, le kayak, des activités de sciences naturelles, d'animation et de récréation.

NOUVEAUX CHEFS

La Faculté de médecine de l'Université Laval a donné son agrément aux nominations des docteurs Paul-Benoît Tremblay, Daniel Blais et Yves Simard aux postes respectifs de chef du département de l'urgence en chef du service de chirurgie buccale et chef de l'équipe des sciences cardio-vasculaires à l'hôpital de Chicoutimi.

Trudeau parle du charme de la Gaspésie

par Paul Gessell

GASPE (PC) — Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a observé une trêve dans sa lutte contre le séparatisme alors qu'il s'est joint à ses compatriotes québécois pour célébrer la Saint-Jean.

Au cours de son passage dans les localités gaspésiennes de Matane, Sainte-Anne-des-Monts et Gaspé, le chef du gouvernement canadien s'est efforcé de se mêler discrètement à des foules gaies et il a évité toute allusion au mouvement séparatiste.

La dernière fois que le premier ministre du Canada avait participé officiellement aux festivités de la Saint-Jean — soit à Montréal en 1968 — sa présence sur l'estrade d'honneur, rue Sherbrooke, avait, on s'en souvient, déclenché de violents heurts entre des indépendantistes et la police. M. Trudeau lui-même avait dû chercher refuge

ayant été la cible de franc-tireurs armés d'œufs et de tomates.

Dans le pittoresque village de Sainte-Anne-des-Monts, le premier ministre a brièvement adressé la parole à quelque 300 personnes, mais il s'est borné à vanter les beautés naturelles et le charme de la péninsule gaspésienne.

A Matane, jeudi, le premier ministre a clarifié des propos faits en Chambre par le secrétaire d'Etat John Roberts en ce qui a trait à l'attitude fédérale vis-à-vis de la Charte du français.

Tous les Canadiens d'expression anglaise vivant au Québec devraient avoir la liberté de choix de la langue d'enseignement de leurs enfants, a affirmé M. Trudeau.

C'est à contre-cœur qu'Ottawa a approuvé la décision québécoise de ligiférer en matière linguistique, notamment en ce qui a

trait aux nouveaux immigrants, parce que la langue et la culture française sont menacées dans un certain degré, a avoué M. Trudeau.

"Nous sommes tous peines au sein du caucus libéral au sujet de l'interprétation qu'on a donnée au sujet du Livre blanc du secrétaire d'Etat Roberts au sujet des langues officielles."

On se souvient que le secrétaire d'Etat a dit aux Communes que le gouvernement central était disposé à endosser temporairement le projet de loi no 1 soumis à l'Assemblée nationale du Québec.

Plus tôt dans la journée, M. Trudeau s'est mêlé à Matane aux fêtes, circulant parmi les buveurs de bière en cherchant à passer inaperçu.

Plusieurs heures plus tard, il a participé à un déjeuner aux crêpes où il a de nouveau évité d'aborder des questions politiques délicates.

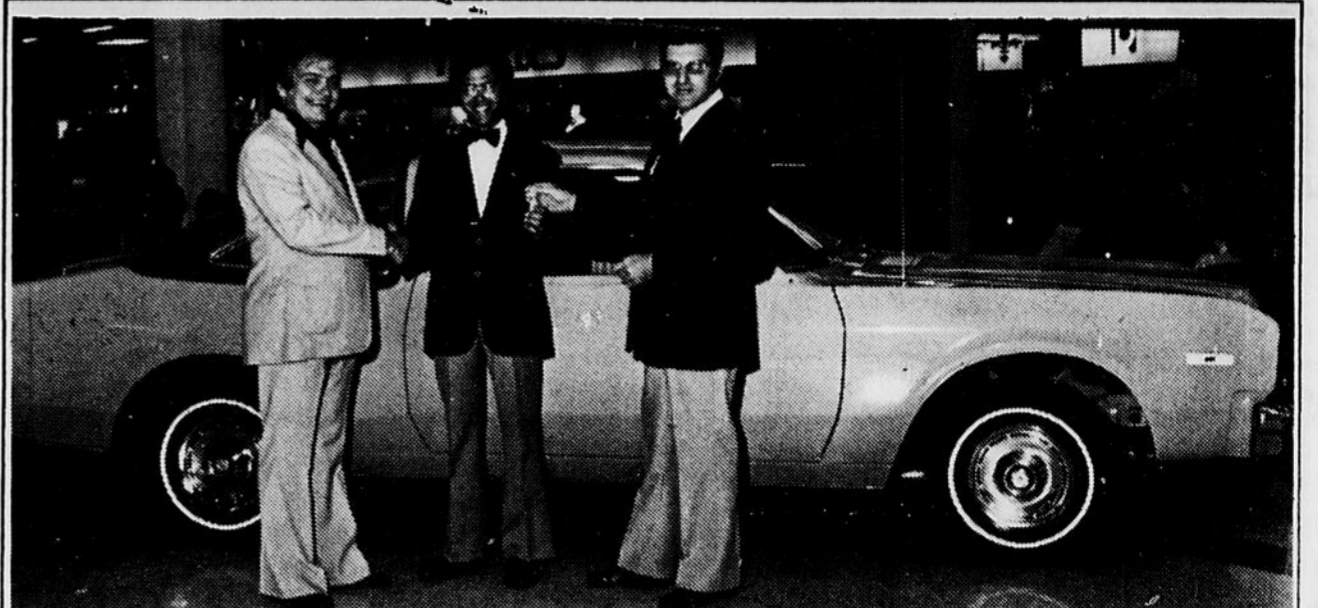
Le Festival des crevettes

Le premier ministre a profité de son passage à Matane pour participer au Festival des crevettes qui comportait ce jeudi une parade dans les rues de la ville. Il avait pris place dans le défilé. Il a par la suite prononcé une allocution, se bornant à faire l'éloge de la population.

Tout au cours de sa tournée de deux jours dans la péninsule gaspésienne économiquement faible, le premier ministre était accompagné de son fils Sacha, âgé de trois ans, qui a été le point de mire des photographes.

En fin de journée vendredi, le premier ministre devait inaugurer le parc national Foillon.

Tout au cours de sa tournée gaspésienne, M. Trudeau a semblé détendu et même exhubérant. Le seul moment où il a paru troublé c'est quand un collaborateur lui a appris la mauvaise nouvelle de la mort tragique du leader créditiste, M. André Fortin.



M. André Bédard de Bédard Dodge Chrysler, remet les clés de la Dodge Aspen, gagnée à Place du Royaume par M. Pierre Desgagné, du 175, Victoria, Chic.-Nord. En présence de M. Jean Quintal, président de l'Association des Marchands de Place du Royaume.

L'heureux gagnant se mérite en plus \$300.00 d'essence de votre journal Le Quotidien.

place du royaume



PAS D'INTERET — Tenant une fleur à la main, le fils du premier ministre Trudeau, Sacha, 3 1/2 ans, ne semble pas du tout suivre les propos de son père qui tenait sa conférence de presse hebdomadaire à Matane, exceptionnellement.

(Téléphoto PC)

Le conflit des camionneurs réglé à la dernière minute

QUEBEC (PC) — A une demi-heure du début des festivités de la Saint-Jean, jeudi soir, un accord est intervenu entre le ministre québécois des Transports, M. Lucien Lessard, et les 3.000 camionneurs qui, depuis trois jours, faisaient le siège de l'Assemblée nationale dans la Vieille Capitale.

Rayonnant de joie, M. Gérard Dubé, président de l'Association nationale des camionneurs artisans, a signé l'entente qui met fin au conflit sur les postes d'affectation.

M. Dubé a déclaré que la teneur de l'entente sera communiquée aux membres au cours d'une as-

semblée générale et que les 3.000 camionneurs qui avaient bloqué ces jours-ci les accès au centre-ville de Québec devaient commencer, dans la soirée même, à dégager les lieux.

M. Lessard, de son côté, a déclaré que l'entente intervenue était conforme aux règlements qu'il avait suggérés pour permettre à tous les camionneurs artisans du Québec d'obtenir des contrats du gouvernement.

M. Pierre Beaudet, conseiller juridique des camionneurs artisans a dit qu'il était heureux que le ministre ait clarifié sa position et consigné ses assurances par écrit.

Pendant ce temps, dans les Plaines d'Abraham, les Fêtes de la Saint-Jean devaient commencer avec le bûcher allumé par M. René Lévesque, premier ministre du Québec.

Le Québec occupe sa place

QUEBEC (PC) — Les Québécois doivent se rappeler leur histoire et regarder l'avenir avec confiance. C'est ce qu'a déclaré le premier ministre René Lévesque, jeudi soir, au moment où il inaugurerait officiellement les festivités de la Saint-Jean-Baptiste.

S'adressant à une foule enthousiaste rassemblée sur les Plaines d'Abraham pour le traditionnel feu de joie, le premier ministre a affirmé que les Québécois avaient montré qu'ils étaient "un peuple unique".

"Petit à petit, a-t-il dit, le Québec occupe sa place parmi les peuples de la terre."

Accompagné du maire de Québec et nouveau député libéral de Langelier aux Communes, M. Gilles Lamontagne, du cardinal Maurice Roy et du président des fêtes pour la région de Québec, M. Louis-Philippe Tremblay, M. Lévesque se dirigeait vers le bûcher de 30 pieds de haut lorsque les cris de "René" se firent entendre du côté des spectateurs. Peu nombreux étaient ceux qui semblaient reconnaître le maire de la place.

Travailleurs de retour à Donnacona

DONNACONNA (PC) — Le travail devrait reprendre au cours des prochains jours, sinon samedi, au moulin de la compagnie Domtar, à Donnacona, après une grève de plus de huit mois.

Le président du Syndicat national des pâtes et papiers (CSN), M. Fernand Brière, a déclaré vendredi que les syndiqués s'attendaient à ce que la compagnie commence à les rappeler au travail immédiatement après la signature de la nouvelle convention collective.

Les deux parties devaient procéder à la signature du contrat au cours d'une rencontre prévue en soirée vendredi.

Les 690 papetiers et em-

ployés de bureau sont revenus sur leur décision du 16 juin dernier, jeudi, en acceptant le protocole de retour au travail proposé par un conciliateur du ministère du Travail.

Les quelques 523 syndiqués présents à l'assemblée générale ont accepté par un vote de 89,4 pour cent la proposition du médiateur qui prévoit une suspension de quatre mois dans le cas d'un syndiqué qui avait précédemment été congédié.

C'est cette mesure disciplinaire qui constituait l'unique obstacle à un retour au travail, les deux parties s'étant déjà entendues il y a un mois sur les termes de la convention collective.

L'AUTOBAC

UN PROJET QUI RÉPOND AUX VÉRITABLES BESOINS DES QUÉBÉCOIS

Plus de 3 000 personnes nous téléphonent chaque mois pour se renseigner et nous faire part de leurs besoins et de leurs problèmes, notamment en ce qui concerne:

- Le coût élevé des primes;
- La lenteur des règlements;
- Le fait que certaines victimes ne sont pas indemnisées.

Nous savons donc de quoi nous parlons quand il est question d'assurance automobile. C'est d'ailleurs ce qui nous a permis de présenter un projet de réforme réaliste et concret. Il s'agit du régime AUTOBAC.

QU'EST-CE QUE L'AUTOBAC?

C'est un régime d'assurance no-fault partiel qui, dans 85 pour cent des cas, permettrait l'indemnisation sans égard à la responsabilité. L'AUTOBAC, contrairement au projet du gouvernement, couvrirait à la fois les dommages corporels et les dommages matériels.

QUI PAIERA LES DOMMAGES?

C'est votre compagnie d'assurance: elle vous indemnisera des dommages subis par vous et votre famille; elle indemnisera aussi vos passagers ainsi que les piétons heurtés par votre voiture. Si vous mourez à la suite de l'accident, votre compagnie d'assurance versera à votre famille une indemnité qui peut, bien sûr, être ajustée en fonction du coût de la vie.

Votre compagnie paiera aussi les dommages subis par votre véhicule. Et l'assureur de l'autre véhicule fera de même pour son assuré.

LE DROIT DE RECOURS AUX TRIBUNAUX SERA-T-IL ÉLIMINÉ COMPLÈTEMENT?

Non. Toutes les victimes toucheraient immédiatement les indemnités de base, lesquelles seraient suffisantes pour régler environ 85 pour cent des cas rapidement et sans discussion. Dans les cas les plus graves — invalidité prolongée, mutilation, préjudice esthétique — l'AUTOBAC, contrairement au projet du gouvernement, maintient le droit de recours contre l'auteur de l'accident pour obtenir des indemnités supplémentaires.

L'AUTOBAC ENTRAÎNERA-T-IL UNE RÉDUCTION DES PRIMES?

Oui. L'AUTOBAC prévoit une réduction du niveau des primes pour l'ensemble des automobilistes. Pour les jeunes conducteurs, la réduction pourrait même être substantielle.

QUELQUES AVANTAGES DE L'AUTOBAC

L'AUTOBAC est un régime d'assurance "no-fault" partiel, couvrant à la fois les dommages corporels et les dommages matériels. Cela permet aux compagnies:

- de s'occuper en priorité des victimes;
- d'augmenter les indemnités et de les ajuster en fonction du coût de la vie;
- d'accélérer le règlement des sinistres;
- de stimuler la concurrence entre elles, au profit du consommateur;
- de réduire les frais d'enquête, de cour et d'avocats;
- de faire bénéficier le consommateur de toute réduction des coûts.

L'AUTOBAC répond aux véritables besoins des Québécois.

Veillez m'envoyer, sans aucune obligation de ma part, tous les renseignements relatifs à l'AUTOBAC.



Bureau d'assurance du Canada

1080, Côte du Beaver Hall, Bureau 920, Montréal (Québec) H2Z 1S8

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Provigo contrôlera le groupe alimentaire M. Loeb d'Ottawa

par Jacques Forget

(Collaboration spéciale)

MONTREAL — Provigo Inc., la chaîne alimentaire québécoise fondée en 1969, vient d'acquiescer le contrôle du groupe de supermarchés, M. Loeb Ltd., d'Ottawa, en achetant de la Caisse de dépôt et placements et ses 1,147,000 actions de l'entreprise à un prix unitaire de \$5. Provigo Inc. devient ainsi le premier actionnaire de M. Loeb Ltd., avec 25,3% des actions, avant le groupe Weston Ltd. de Toronto qui contrôle 18% des actions.

Du coup, Provigo a fait savoir qu'elle lancerait une offre d'acquisition publique pour prendre le contrôle complet de l'entreprise outaouaise qui, en 1974, se classait au cinquième rang des distributeurs alimentaires canadiens. L'offre de \$5 l'action sera ainsi étendue à tous les actionnaires.

Cette transaction, si elle mène vers la fusion complète des deux entreprises, fera de Provigo Inc. le quatrième détaillant alimentaire au Canada, en donnant à l'entreprise québécoise une dimension pan-canadienne. Provigo Inc. prendrait ainsi rang derrière le groupe Weston-Loblaws qui a des ventes annuelles de \$2,2 milliards, Dominion Stores Ltd. dont le chiffre d'affaires suit avec \$2 milliards et Steinberg Ltee qui affiche des revenus de \$1,4 milliard.

En effet, Provigo Inc. a un chiffre d'affaires d'environ \$500 millions, alors que M. Loeb Ltd. enregistrait des ventes de \$1,07 milliard l'an dernier. Le nouveau Provigo, très fortement implanté au Québec par ses nombreux magasins, pourrait même ravir la place de Steinberg Ltee, qui cherche désespérément à percer le marché à l'ouest de l'Outaouais, en prenant le troisième rang des entreprises alimentaires au pays.

Il est cependant fortement question que la firme alimentaire montrealaise acquière du groupe Oshawa Ltd. sa filiale ontarienne Food City. Celle-ci enregistrait des ventes de \$200 millions lors de son dernier exercice financier.

La nouvelle de l'acquisition par Provigo Inc. du bloc de contrôle détenu par la Caisse de dépôt et placements a pris par surprise la communauté financière et l'industrie alimentaire. Personne ne savait que la Caisse de dépôt était le premier actionnaire de M. Loeb Ltd. Provigo Inc. devra verser \$5,7 millions pour les 1,147,000 actions détenues par la Caisse de dépôt. A \$5 l'action, le contrôle complet de l'entreprise coûterait quelque \$23 millions.

A cause de sa trop forte concentration dans l'industrie alimentaire, le ministre des Consommateurs, Cooperatives et Corporations a déjà demandé à George Weston Ltd. de se

partir de ses 837,000 actions de M. Loeb Ltd., représentant 18% des titres émis.

Rejoint par l'agence financière Dow Jones, M. William Sloan, vice-président aux Finances, a déclaré que sa compagnie s'attendait à recevoir davantage que \$5 l'action pour son avoir dans la firme outaouaise. D'un bas de \$2,60 en Bourse de Toronto en début d'année, le titre de M. Loeb Ltd. vient de toucher \$4,60. Mercredi, il cotait \$4,40.

De toute évidence, la direction de M. Loeb Ltd. n'a pas été consultée sur cette transaction surprise, M. Frank Warnock, président, l'a confirmé jeudi. Le troisième actionnaire en importance est M. Bertram Loeb, directeur et ancien président du conseil de l'entreprise. Il détient 15% des actions émises. Acceptera-t-il de vendre aux Québécois?

Par comparaison, les profits de Provigo Inc. pour son exercice financier 76 (terminé à la même date), se sont montés à \$4,5 millions sur des ventes de \$512,2 millions. La rentabilité de Provigo Inc., qui montre des bénéfices de \$1,20 l'action, est l'une des plus fortes de tout le secteur alimentaire. Pour le premier trimestre 77, les bénéfices se sont montés à \$1,4 million ou 37 cents l'action sur des revenus de \$111,1 millions.

ALMA — La Caisse d'entraide économique d'Alma a maintenu cette année la tradition de payer aux sociétaires au moins 10% d'intérêt sur le capital social, mais elle a dû avoir recours à la fédération provinciale pour y parvenir. A première vue, la caisse d'Alma distribue plus d'argent en intérêt qu'elle n'a réalisé de trop-perçu, ce qui va contre la logique. Mais l'explication en a été donnée lors de l'assemblée annuelle, qui avait attiré cette semaine plus de 250 personnes dans une salle du Collège d'Alma.

Parce que certains projets industriels n'ont pas connu le succès espéré, ou ont échoué, en partie à cause du contexte économique difficile, la caisse d'Alma a subi des pertes importantes pendant la dernière année. Mais puisqu'elle existe pour favoriser le développement

industriel du milieu, et puisque la caisse d'Alma sert parfois de foyer d'expérimentation pour l'ensemble du mouvement provincial de l'entraide économique, ses dirigeants considèrent comme acceptable cette performance.

Fondée depuis maintenant 17 ans, la caisse d'Alma a souvent innové, et cette année encore. Car pour arriver à payer 10% d'intérêt, les administrateurs ont décidé de puiser à même la réserve générale un montant de \$64,500, qui s'ajoute à une subvention de \$155,000 reçue de la fédération. C'est ainsi qu'elle peut distribuer \$1,078,210 en intérêts à ses sociétaires, ce qui représente 10%.

On s'attend à ce que la commission des valeurs mobilières s'interroge sur

cette transaction de la réserve générale vers le surplus, mais on compte sur l'appui de la fédération des caisses pour défendre le point de vue d'Alma sur le sujet. Quant à la subvention de la fédération, elle provient d'un fonds constitué à cet effet, et dont certaines autres caisses profitent aussi. La subvention est versée pour permettre à la caisse locale de maintenir la tradition du 10%, mais avant de se permettre de payer davantage que 10% dans les prochaines années, il faudra qu'elle mette une partie de cette subvention dans le fonds spécial de la fédération.

Des chiffres

L'actif de la caisse d'Alma était au 31 mai de \$17,8 millions; le capital payé était de \$12,1 millions; le capital souscrit de près de \$19 millions; les prêts en

cours totalisaient \$14,5 millions; et la réserve avait baissé par la volonté des dirigeants, et était à \$285,000.

Les revenus de la caisse en 1976-77 ont été de \$1,9 million, les dépenses approchant 1,0 million. Le chiffre d'affaires a atteint \$12,5 millions pendant la dernière année. Le capital payé a augmenté de 20%, et le nombre de membres-emprunteurs a atteint 13%, ou 922 membres sur 6,683.

Malgré certaines difficultés, qui devraient être maintenant terminées, selon M. Laval Fortin, président de la caisse, celle-ci entend maintenir sa vocation de soutien au développement du milieu industriel et commercial, et poursuivre son objectif social de profit collectif. La caisse a retourné en intérêts à ses membres un montant de \$5,7 millions depuis sa fondation. Pour les prochaines années, selon le président, la caisse d'Alma doit redevenir la première du mouvement, et c'est pourquoi un objectif de \$10 millions de nouvelles épargnes a été fixé pour les prochains douze mois.

Des hommes

Au conseil d'administration, M. Laval Fortin a été réélu, tandis que M. Bernard Gagnon a été remplacé par M. Jean Paradis. Cinq candidats se disputaient les deux postes ouverts. A la commission de crédit, M. Jean-Marie Bélanger a été réélu, ayant défait ses deux adversaires. Au conseil de surveillance, M. Antoine Dufour a remplacé M. Jules Collard, qui s'était retiré. M. Dufour a été nommé président.

La fédération de l'entraide économique de nos jeunes du fonctionnement futur de la corporation me laisse quelque peu sceptique dans la réussite économique de ces derniers qui sont sans doute avides d'un épanouissement normal de notre société capitaliste", a déclaré M. Hébert.

Le président a déclaré que le premier geste positif posé par la Caisse sera de revitaliser les diners d'affaires sous une forme plus systématique et régulière dans la création du Club Economique. Le nombre est limité à 35 personnes et des panélistes discuteront des neuf sujets d'intérêt spécifique et général.

Cette initiative, a déclaré M. Pagé, a pour but ultime de mettre en valeur les autres institutions que la nôtre et démontrer à notre collectivité que dans les sujets traités, il y a plus de choses qui fonctionnent à tous les domaines et ce qui ne marche pas n'a pas raison d'intéresser nos concitoyens.

La faible connaissance de nos jeunes du fonctionnement futur de la corporation me laisse quelque peu sceptique dans la réussite économique de ces derniers qui sont sans doute avides d'un épanouissement normal de notre société capitaliste", a déclaré M. Hébert.

A ce propos, le directeur général a dit qu'il souhaitait voir surtout s'intéresser à la caisse les médias d'information scolaire au niveau CEGEP et collégial à rehausser la valeur des programmes scolaires actuels. Il mentionnait que cette cause d'éducation coopérative à l'industrie et au commerce risquait de gêner les esprits entrepreneurs qui aspirent au bon usage des énergies humaines et monétaires.

Quant aux sources de capitaux, elles devraient connaître une hausse d'environ \$3,000,000 au seul chapitre du recrutement.

Les produits industriels, qui font également partie des compartiments les plus importants de l'indice, ont monté de 5,21 et atteint 927,97, leur plus haut niveau depuis 12 semaines.

Les deux autres groupes les plus importants de l'indice ont régressé: les métaux et minéraux ont baissé de 2,50 et sont tombés à

1,065,52, et les services financiers ont baissé de .23 et sont tombés à 939,97.

Dans les dix autres compartiments de l'indice, il y a huit gagnants — les produits pour la consommation étant les plus grands, avec un progrès de 13 points — et deux perdants, qui sont les pipelines et les pâtes et papiers.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 250 gains, 137 pertes et 237 inchangées, contre 262 gains, 181 pertes et 229 inchangées la veille.

Le volume a été de 2,49 millions d'actions d'une valeur totale de \$24,51 mil-

liards, au regard de 2,63 millions d'actions d'une valeur totale de \$27,18 milliards la veille.

Sur le marché des options, 539 contrats ont été négociés, contre 182 jeudi.

Nowco Well Service a monté de 1-1-4 et atteint \$26, Thomson Industries, de 1 et atteint \$16 7-8, Dome Petroleum, de 1 et atteint \$41 1-2, Northern Telecom, de 1 et atteint \$32 3-4.

Canadian Tire a fléchi de 1-1-2 et est tombé à \$32. Enfin, Canadian Superior Oil a monté de 1-3-4 et atteint \$50 3-4.

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.

Au Québec, l'acquisition permettra à Provigo d'étendre son réseau à l'Outaouais et à l'Abitibi via la franchise de grossiste que détient M. Loeb Ltd. auprès des détaillants IGA, Provigo mettra surtout pied dans les dynamiques marchées de l'Ontario et de l'Alberta ainsi que de la Californie, via la filiale Horne &

Si l'union entre les deux chaînes se consomme, et elle dépend de l'attitude du groupe Weston, Provigo Inc., deviendra ainsi une "multinationale" de l'alimentation.



Possédez une entreprise profitable... devenez Marchand Associé Handy Andy.

Un modeste investissement vous fera démarrer d'un bon pied dans le commerce d'articles pour la maison et l'automobile, d'équipement de sport et de quincaillerie avec une concession de magasin Handy Andy. Il existe des localités de premier choix dans votre région. Joignez-vous à une organisation canadienne et prospère de vente au détail. Handy Andy est en affaires depuis plus de 45 ans et est au service de millions de clients satisfaits avec 150 magasins de franchise Handy Andy.

- Possibilité de développement considérable
- Aide et conseils continus
- Méthodes & systèmes de fonctionnement modernes
- Marchandise de qualité à des prix compétitifs
- Aucune redevance de concession
- Entreposage centralisé
- Appui dans la promotion de vente et de publicité
- Entretien complet
- Aide dans l'établissement du magasin.

Écrivez-nous aujourd'hui! Parlez-nous de vous. Réponse immédiate assurée.

Vice-président Compagnie Handy Andy
8300, Chemin Devonshire
Montréal, Québec H4P 2K8

La CEE d'Alma réussit à payer ses sociétaires 10 p.c. d'intérêt

ALMA — La Caisse d'entraide économique d'Alma a maintenu cette année la tradition de payer aux sociétaires au moins 10% d'intérêt sur le capital social, mais elle a dû avoir recours à la fédération provinciale pour y parvenir. A première vue, la caisse d'Alma distribue plus d'argent en intérêt qu'elle n'a réalisé de trop-perçu, ce qui va contre la logique. Mais l'explication en a été donnée lors de l'assemblée annuelle, qui avait attiré cette semaine plus de 250 personnes dans une salle du Collège d'Alma.

Parce que certains projets industriels n'ont pas connu le succès espéré, ou ont échoué, en partie à cause du contexte économique difficile, la caisse d'Alma a subi des pertes importantes pendant la dernière année. Mais puisqu'elle existe pour favoriser le développement

industriel du milieu, et puisque la caisse d'Alma sert parfois de foyer d'expérimentation pour l'ensemble du mouvement provincial de l'entraide économique, ses dirigeants considèrent comme acceptable cette performance.

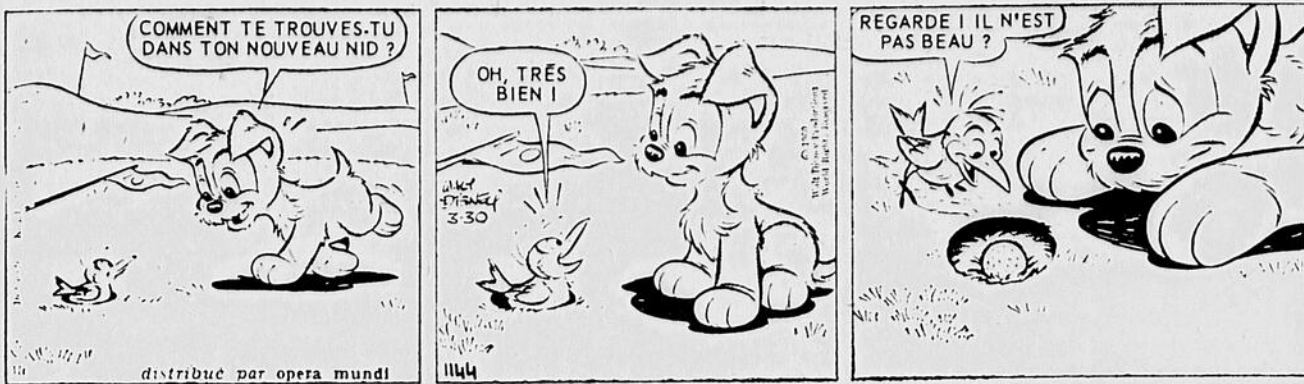
Fondée depuis maintenant 17 ans, la caisse d'Alma a souvent innové, et cette année encore. Car pour arriver à payer 10% d'intérêt, les administrateurs ont décidé de puiser à même la réserve générale un montant de \$64,500, qui s'ajoute à une subvention de \$155,000 reçue de la fédération. C'est ainsi qu'elle peut distribuer \$1,078,210 en intérêts à ses sociétaires, ce qui représente 10%.

On s'attend à ce que la commission des valeurs mobilières s'interroge sur

cette transaction de la réserve générale vers le surplus, mais on compte sur l'appui de la fédération des caisses pour défendre le point de vue d'Alma sur le sujet. Quant à la subvention de la fédération, elle provient d'un fonds constitué à cet effet, et dont certaines autres caisses profitent aussi. La subvention est versée pour permettre à la caisse locale de maintenir la tradition du 10%, mais avant de se permettre de payer davantage que 10% dans les prochaines années, il faudra qu'elle mette une partie de cette subvention dans le fonds spécial de

BANDES ILLUSTRÉES

SCAMP



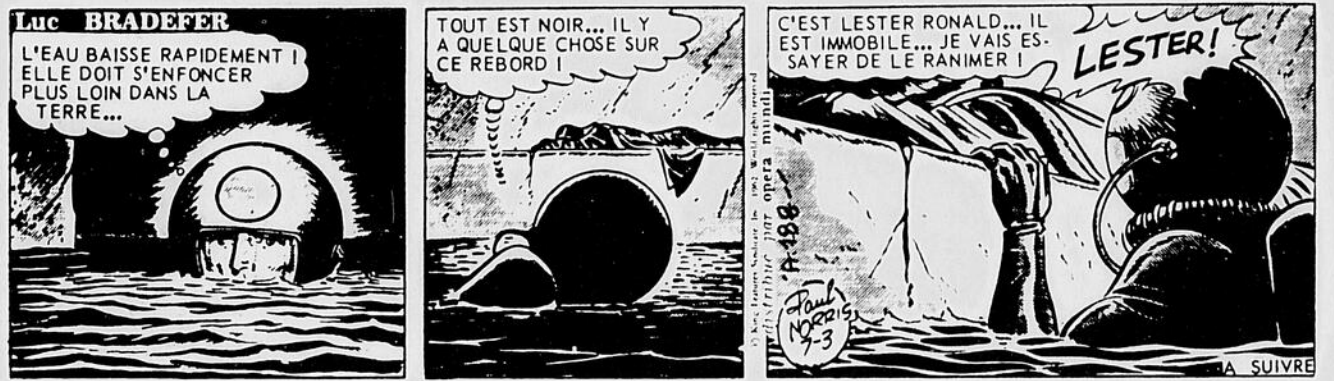
AGENT SECRET CORRIGAN



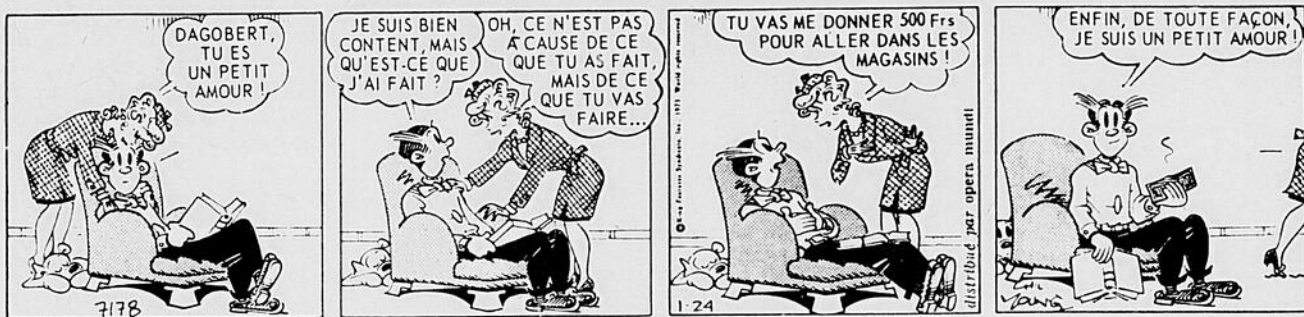
DONALD



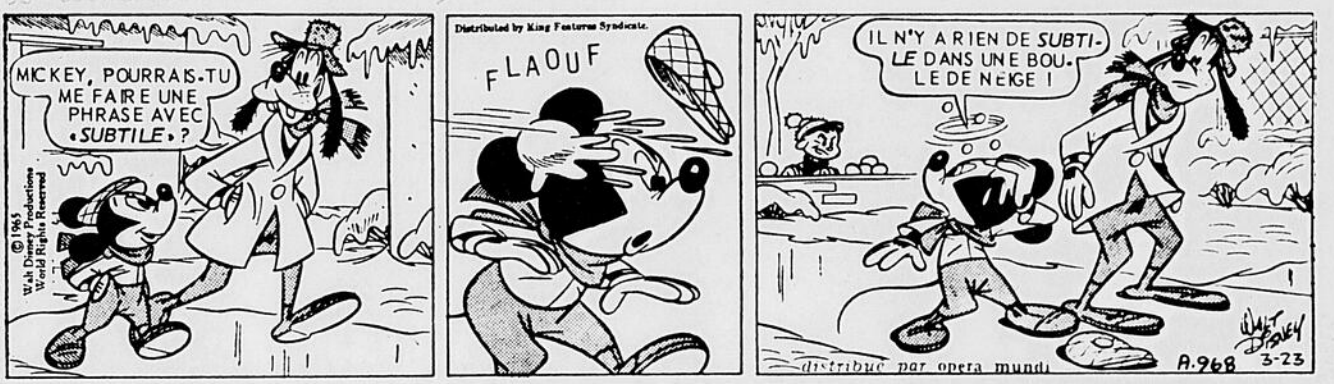
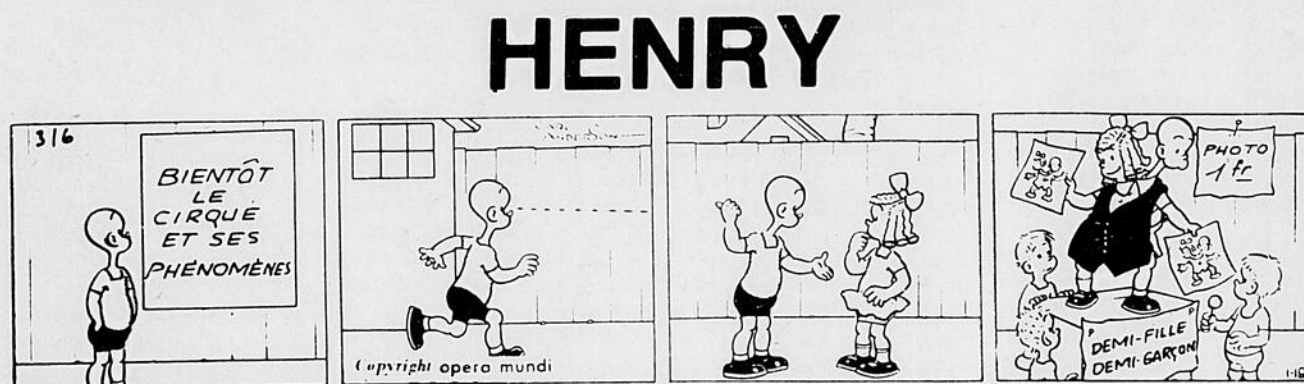
LUC BRADEFER



BLONDINETTE



SOURIS MIQUETTE



FEUILLETON QUOTIDIEN

ÉTOILES FILANTES

les dieux

et les déesses d'Hollywood

vus par

DAVID NIVEN



résumé

Du même côté de Summit Drive que Pickfair s'étendait une vaste propriété dont la superficie était à peu près la même que celle de Harold Lloyd et qui appartenait aussi à l'un des pères fondateurs de Hollywood: Charles Spencer Chaplin.

(52) La 'Terre Sainte'

Chaplin qui, dans la vie privée, ne savait pas très bien écouter, prônait l'art d'écouter en tant que qualité essentielle de l'acteur. Un soir, Doug Fairbanks, dans sa maison sur la plage, projeta un film où je faisais une de mes premières apparitions à l'écran. Quand ce fut terminé, tout le monde fit les commentaires élogieux et mensongers qui sont si chers au comédien, à l'exception de Chaplin qui ne dit pas un mot.

A la fin, je pris mon courage à

deux mains et lui demandai ce qu'il en pensait.

— Ne restez pas là, planté bêtement, comme le font la plupart des acteurs, à attendre votre tour de parler, me dit-il carrément... apprenez à écouter.

La franchise sans compromis de cet excellent conseil était caractéristique de Chaplin: ce héros populaire de millions de personnes dans tous les pays, ce petit vagabond loqueteux et vaillant qui aimait les

fleurs et les enfants et faisait un bras d'honneur à l'Establishment, était un homme très entier et persuadé qu'il avait sa place dans l'Histoire. Il adorait qu'on lui demandât son avis qu'il donnait généreusement.

Un jour, au bord de la piscine de Fairbanks, l'auteur dramatique, Charles MacArthur, récemment détourné de Broadway pour écrire un scénario, déplorait le fait qu'il avait du mal à écrire des gags visuels.

— Qu'est-ce qui vous embête? demanda Chaplin.

— Eh bien, par exemple, comment puis-je faire rire en montrant une grosse dame descendant la Cinquième Avenue et glissant sur une peau de banane? C'est un truc complètement éculé, dit MacArthur. Comment réussir un effet comique? En montrant d'abord la peau de banane, puis la grosse dame qui s'approche et qui glisse? Ou bien en montrant d'abord la grosse dame, puis la peau de banane, après quoi la grosse dame glisse?

— Ni l'un ni l'autre, dit Chaplin sans hésiter un seul instant. Vous montrez la grosse dame qui s'approche, puis vous montrez la peau de banane, puis la grosse dame et la peau de banane, après quoi elle enjambe la peau de banane et disparaît dans une bouche d'égoût.

Chaplin adorait Douglas Fairbanks et ne se lassait jamais de dire que c'était le génie des affaires de Doug qui comprit qu'avec Mary Pickford les trois plus grandes vedettes de l'écran se faisaient payer tellement trop cher que les producteurs, voyant qu'ils ne pouvaient plus tirer grand bénéfice de leurs films n'auraient bientôt plus envie de les faire travailler.

— C'est simple, avait dit Fairbanks, éliminons les producteurs, faisons nos propres films et soyons nos propres employeurs.

Cette idée avait eu pour résultat la très lucrative United Artists Corporation.

Quand Fairbanks était présent, Chaplin se délectait à raconter des histoires où il se donnait le mauvais rôle car Doug, avec son humour de collégien et son rire contagieux, était le meilleur public au monde.

Poussé par Doug, Chaplin reconstitua, un soir, une arrivée embarrassante dans le petit port français de Cagnes-sur-Mer.

Aimee Semple McPherson était une belle blonde admirablement carrossée. Elle était aussi une évangéliste suivie par des milliers de fidèles qui l'appelaient "Ma Soeur", avaient souscrit un million de dollars pour édifier son "Angelus Temple" à Los Angeles et la regardaient, bouche bée, baptiser en public de gigantesques camionneurs enveloppés dans des draps transparents.

— Venez à Jésus! cria-t-elle.

Les fidèles payèrent aussi la patente de sa station de Radio Angelus Temple et financèrent ses voyages personnels en "Terre Sainte".

Un beau jour, Aimee Semple McPherson disparut et les gros titres claironnèrent qu'elle avait été enlevée sur le chemin de La Mecque. Cette information fut ensuite réorientée dans le sens du suicide, du meurtre ou d'une simple noyade sous la jetée de Santa Monica. En fait, elle avait fait une fugue avec le robuste opérateur de sa Station de Radio.

Au cours d'un des prétendus voyages "en Terre Sainte", la Soeur Aimee avait rejoint Douglas Fairbanks sur un yacht qu'il avait affrété pour faire une croisière en Méditerranée. Chaplin était également du voyage.

Partout où le yacht était amarré, des milliers de personnes s'étaient rassemblées sur le rivage pour entrevoir leurs héros et le simple fait d'aller à terre pour faire une petite balade ou bien quelques courses avait engendré des cohues dignes des épopées de De Mille, c'est pourquoi ils conçurent un plan très élaboré pour aller tranquillement pique-niquer dans les collines proches de Grasse. Ils jetèrent l'ancre à un mille de la côte. L'équipage partit en reconnaissance jusqu'au port et revint en disant qu'il n'y avait que quelques pêcheurs. On loua une voiture en disant au chauffeur d'attendre en haut d'un certain escalier en laissant tourner le moteur. Les pique-niqueurs prirent place, avec plats et paniers de victuailles, dans un canot à moteur qui les emporta vers la terre.

Il se trouvait que la veille, au dîner, ils avaient mangé une montagne de moules. Juste au moment où l'embarcation contournait le brise-lames, un de ces mollusques passa à l'attaque.

Chaplin sentit deux poings s'emparer de ses tripes et serrer. Il fut pris de sueurs froides. Il lui

fallait absolument aller aux toilettes. Il souffrait le martyr.

Lorsque la vedette vint se ranger au bord de la jetée, Fairbanks se leva pour aider Aimee Semple McPherson à mettre pied à terre... Il fut aussitôt reconnu.

— Douglas! Douglas! hurla un pêcheur, qui lâcha sa canne et fonça dans le bistrot le plus proche.

Tous les clients se ruèrent dehors: on envoya des enfants répandre la bonne nouvelle dans le village. "Douglas! Douglas!" scandait la foule qui grossissait à vue d'œil. Des baigneurs et des touristes, alertés par les cris, se mirent à tourner, l'œil avide, dans les parages, comme des mouettes autour d'un tas d'ordures flottantes.

— Regardez! hurla quelqu'un d'une voix surexcitée, en désignant du doigt une silhouette pliée en deux à l'arrière du canot à moteur.

— C'est lui!... C'est Charlot!

Chaplin crevait de mal.

— Où est le lavabo? gémit-il en mauvais français.

Fairbanks, qui était déjà sur le quai, se retourna et fut si commotionné par le visage livide de son ami qu'il lâcha l'évangéliste qui glissa et se baptisa entre le bateau et le quai.

La populace applaudit en criant:

— Formidable! Bravo! Bravo!

Ils étaient tous convaincus que la grosse comédie était un mode de vie pour les deux plus grands amuseurs du monde.

Fairbanks fit un effort pour s'assurer le concours de la foule:

— Le "can" (les chiottes) pour Charlot? cria-t-il. Où est le "can"?

Chaplin tenta, par une mimique, de leur faire comprendre: il appuya une main sur son ventre et, de l'autre, fit semblant de tirer une chasse d'eau. Le public redoubla d'acclamations.

— Bravo, Charlot! Bravo, Charlot! hurla la foule, ravie d'assister gratuitement à un numéro fabuleux; persuadée qu'elle allait avoir droit à un dénouement d'un comique inouï, elle aida Chaplin à descendre de bateau et le porta triomphalement sur ses épaules jusqu'à un cabigi nautisabond situé à l'autre bout du port.

A l'intérieur de ce réduit, dans des conditions d'hygiène épouvantables, Chaplin, accroupi sur des marches en porcelaine taillées en forme de pieds, la nature suivit son cours atroce et lent, au son d'abord

encourageant puis impatient, de battements de mains et de coups frappés en mesure sur la porte et les murs de la cabine:

"CHAR-LOT!... CHAR-LOT!... CHAR-LOT!"

Quand, finalement, Chaplin émergea de son sanctuaire fétide, les ombres s'allongeaient sur le petit port. Lorsqu'il monta dans la vedette qui attendait à quai, l'idole déchue fut accueillie par des dos tournés, des haussements d'épaules gaulois et méprisants et des réflexions du genre: "Ce Chaplin... il est rien."

Je racontai à Chaplin certaines expériences que j'avais vécues au "Marché à la Viande", et la détestable habitude de certains réalisateurs, quand ils distribuaient les rôles les moins importants de leurs films, de convoquer vingt ou trente "possibles" sur le plateau et de les faire jouer, chacun à leur tour, une des scènes les plus importantes en présence des autres pour, finalement, congédier tout le monde sauf un des candidats.

Chaplin me dit que ce système injuste et embarrassant avait été légué par Broadway et que rien n'avait changé depuis qu'il était arrivé à New York, en 1913, lorsqu'il jouait dans le spectacle de Fred Karno, A Night in an English Music Hall (un autre membre de cette petite troupe était Stan Laurel qui devait devenir célèbre avec son partenaire Hardy). Chaplin avait été interviewé par William Gillette, un grand comédien-régisseur de l'époque, qui distribuait les rôles de King Henri V; douze jeunes comédiens inquiets étaient alignés sur la scène, espérant obtenir le rôle microscopique de Williams, un des soldats anglais.

Gillette, personnage impressionnant drapé dans un long manteau noir à col de fourrure, s'adressa au groupe:

— Messieurs, lança-t-il avec toute l'ampleur de sa célèbre voix, je m'approcherai de vous, tour à tour, et je dirai: "LE DAUPHIN EST MORT!" Votre réponse consistera en un seul mot: "Mort!" Celui d'entre vous qui donnera le plus de relief à ce seul mot jouera le rôle de Williams.

— A SUIVRE —

LES ÉTOILES FILANTES de David Niven est publiée aux éditions Robert Laffont.

demain
Un d'engagé,
mille...

La GRC au pilori

OTTAWA — "...dissimulation de faits incriminants, à certains moments, par la Gendarmerie royale du Canada", "...il est clair que le quartier général de la GRC à Ottawa a dissimulé des renseignements pertinents", "...la GRC avait elle-même participé à ce camou-



JEAN-MARC POLIQUIN

(Tous droits réservés, Le Quotidien et Edimédia)

brilage (le 6 octobre 72, dans les locaux de l'Agence de presse libre du Québec) et avait effectivement enfreint la loi", "...la direction de la GRC a manqué à tous ses devoirs dans le cas de ce cambriolage", "...la GRC a violé la loi et s'est rendue coupable de camou-

brilage", "nous ignorons si le cambriolage de Montréal constitue un événement isolé. Il faut mener une enquête pour être fixé sur cette affaire".

C'est M. Ed Broadbent, chef du NPD, qui débaîtait ces énormités aux Communes, dans la soirée du 21 juin.

Eh bien! malgré tout le respect que j'éprouve pour la sainteté angélique des socialistes, je ferai quelques réserves.

a) Seulement deux haut gradés de la Gendarmerie Royale du Canada, le commissaire W.L. Higgit et M. John Starnes, chef des services de sécurité, seraient impliqués dans le présumé camoufage. Alors, pourquoi procéder par incrimination globale, au moyen de phrases comme "la GRC s'est rendue coupable de camoufage"? Après tout, les effectifs de la GRC se chiffrent par quelque 19,000. Il est souverainement injuste de cloquer tout ce monde-là au même pilori.

b) L'immunité parlementaire est une chose sacrée. Mais un député en abuse parfois; quand il décide de s'en prévaloir en comité plénier, c'est-à-dire dans l'enceinte même des Communes, où nul accusé ne peut se défendre.

Le privilège de l'immunité parlementaire devrait

s'exercer au sein des divers comités permanents, où n'importe qui peut demander à témoigner pour s'expliquer et se défendre.

Dans cette perspective, le gouvernement a eu bien tort de ne pas déferer l'affaire du cambriolage de l'APLQ au comité des privilèges et des élections où l'on aurait pu confronter MM. Goyer, Higgit et Starnes. Dans l'état actuel des choses, le gouvernement donne l'impression qu'il a peur de faire toute la lumière.

c) La sournoiserie de certaines insinuations est également inadmissible. Par exemple, dire: "Nous ignorons si le cambriolage de Montréal constitue un événement isolé", c'est nous inviter à croire que la GRC a érigé le cambriolage en système. Avec des phrases du genre, M. Broadbent plante le doute dans les esprits. La GRC aura du mal à se laver de pareils soupçons.

d) Je tiens à montrer l'hypocrisie politique des conservateurs et des socialistes qui ont participé au débat d'urgence, mardi soir. Ils se sont présentés en preux chevaliers qui saisissent du premier coup la gravité des choses. Ils ont prétendu qu'en octobre et novembre 1972, M. Jean-Pierre Goyer n'a pas cherché à connaître toute la vérité. Que faisaient donc ces champions du vrai durant la campagne électorale de

cet automne-là, alors que les premières pages des journaux étaient couvertes d'articles sur le cambriolage perpétré dans les locaux de l'Agence de presse libre du Québec? Leurs yeux de lynx n'ont pas vu sur le coup que la gendarmerie cherchait à se défilier? Le cher Ed Broadbent et le très cher Joe Clark ont laissé passer les événements, sans chercher plus que M. Goyer à savoir si M. Jérôme Choquette avait raison de blanchir la police dans l'histoire du vol de documents. Qu'ils ne viennent pas essayer de nous faire croire à leur vigilance toujours en éveil.

e) Le débat d'urgence du 21 juin a quand même eu ses bons moments. Ici et là, il a rappelé des vérités utiles.

Ainsi, M. Elmer MacKay, député conservateur de Central-Nova, a déclaré: "La GRC est un bon serviteur, mais un mauvais maître."

De même, à propos du fait que le gouvernement du Québec enquête sur la police fédérale, le député néo-démocrate Stuart Loggat m'a semblé faire mouche quand il a dit que les libéraux d'Ottawa ont "donné au Québec un terrible levier politique lui permettant de ruiner la réputation de la GRC dans cette province".

CANADA EN BREF

Davis accepte la politique de la langue

TORONTO (PC) — Le premier ministre ontarien, M. William Davis, a déclaré, mercredi, qu'il acceptait la politique linguistique fédérale et que l'Ontario mettrait l'accent sur "les méthodes pratiques et utilisables d'extension des services en français aussi vite que possible".

Un document gouvernemental déposé mardi aux Communes indiquait que si l'on veut maintenir l'unité canadienne, les provinces doivent prendre plus d'initiatives pour promouvoir l'égalité linguistique, spécialement en offrant à tous les enfants d'âge scolaire des cours dans la langue de leur choix.

Stuart Smith, le leader libéral de l'Ontario, et Stephen Lewis, leader provincial du NPD, ont déclaré qu'ils ne commenteraient le document fédéral qu'après avoir pris le temps de le lire attentivement.

Cotroni en appel

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a annoncé vendredi, qu'elle autorisait le procureur général de l'Ontario d'en appeler de l'acquiescement de Vincenzo (Vic) Cotroni et Paulo Violi d'une accusation d'extorsion.

Les deux présumés membres de la Mafia avaient été trouvés coupables, en octobre, par la Cour suprême d'Ontario, d'avoir conspiré avec Sheldon Swartz et John Papalia pour extorquer \$300,000 à des citoyens de Toronto. Ils avaient tous été condamnés à six ans d'emprisonnement pour ce crime.

Toutefois, la Cour d'appel d'Ontario avait renversé ce jugement, en mai dernier.

Le procureur de la province a décidé d'en appeler de cette décision devant le tribunal de dernière instance et la Cour suprême du Canada vient d'accéder à cette requête.

Penthouse, non obscène

OTTAWA (PC) — Un tribunal de comté a décrété vendredi que les magazines sexuellement explicites tels Penthouse et Gallery sont en-deçà des normes de tolérance populaires et ne sont donc pas obscènes.

Un jury de sept femmes et cinq hommes a donc acquitté National News Ltd. et W. L. Burger, directeur de la société qui distribue ces magazines, de possession et de distribution de matériel obscène.

Le procès avait duré quatre jours et le juré a délibéré durant 11 heures avant de rendre son verdict.

"Ils ont donné raison à la liberté d'expression", a affirmé plus tard l'avocat de la Défense, Me Arthur Cogan. "Cela démontre que les Canadiens ne sont pas étroits d'esprit et ne manquent pas autant de maturité que semble le croire les officiers de police."

Il a ensuite invité le procureur général de l'Ontario, M. Roy McMurtry, qui a récemment déclenché une campagne provinciale contre la pornographie, à "revoir les directives qu'il transmet aux personnes chargées de faire respecter la loi".

Léger en tournée

FREDERICTON (PC) — C'est sous un ciel radieux qu'a pris fin, vendredi matin, la tournée de cinq jours du gouverneur général et de Mme Jules Léger au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse. Les Léger étaient de retour à Rideau Hall vendredi midi.

Ils avaient été salués à l'aéroport de Fredericton par le lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick et Mme Hedard Robichaud.

Ceux-ci avaient été les hôtes des Léger pour la partie néo-brunswickoise de leur tournée en Acadie.

La plus grande partie de la tournée vice-royale s'est déroulée dans l'allégresse en dépit d'un ciel nuageux. Mais le séjour du gouverneur général au Nouveau-Brunswick fut toutefois assombri, jeudi, par l'incendie de la prison de Saint-Jean au cours duquel 20 prisonniers ont perdu la vie et 13 autres plus ou moins gravement blessés.

Les Léger ont visité successivement Halifax, Moncton, Chatham, Caraquet et Fredericton. A Caraquet, le gouverneur général a inauguré le Village historique acadien.

Les 20 prisonniers

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — Le coroner en chef du Nouveau-Brunswick, Mullen Hughes, a fait savoir, vendredi, que l'enquête décriée par le ministre de la Justice du Nouveau-Brunswick dans l'incendie de la prison municipale de Saint-Jean, au cours duquel 20 prisonniers ont perdu la vie, pourrait être retardée de plusieurs mois.

Selon le coroner, la date de l'enquête dépendra des développements concernant les accusations criminelles qui pourraient être portées.

Il espère être fixé à ce sujet dans quelques jours.

En raison de la possibilité que l'enquête soit retardée, le coroner a décidé de rompre avec la tradition et de rendre publique avant le début de l'enquête la cause de la mort de chacune des 20 victimes. Les autopsies ont été pratiquées à l'Hôpital Général de Saint-Jean et le coroner s'attend de recevoir et de publier dès le début de la semaine prochaine le rapport du pathologiste.

Le coroner Hughes a expliqué au cours d'une interview téléphonique depuis son bureau de Fredericton, que selon la procédure normale, il n'y a pas d'enquête lorsque des accusations criminelles sont portées, mais que dans ce cas particulier, le ministre de la Justice, Rodman Logan a ordonné qu'une enquête soit ouverte, que des accusations criminelles soient portées ou non.



FORTIN ET SA FAMILLE — Le leader canadien du Crédit social, M. André Fortin est ici photographié avec les membres de sa famille après son élection à la chefferie du parti en novembre dernier; sa femme Françoise se tient à sa droite alors que M. Fortin touche tendrement la tête de son fils Charles. (Téléphoto PC)

Le fédéral augmentera les prix du pétrole

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé jeudi après-midi des augmentations du prix des produits pétroliers, qui se répercuteront à la consommation par des hausses de \$0.14 le gallon d'essence et de \$0.12 le gallon d'huile à chauffage au début de 1979.

Le prix du pétrole brut augmentera de \$1 le baril à tous les six mois à partir du 1er juillet 1977 jusqu'au 1er janvier 1979, mais les détaillants devront retarder de 60 jours l'augmentation du prix de leurs produits.

Ainsi, le prix de l'essence augmentera de plus de \$0.03 le gallon le 30 août prochain.

Parallèlement, le prix du gaz naturel sera augmenté de \$0.175 et de \$0.17 le mille pieds cubes le 1er août 1977 et le 1er février 1978. Les hausses suivantes devront être négociées avec le gouvernement de l'Alberta.

En annonçant ces hausses, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a expliqué qu'elles visent les deux objectifs de la stratégie canadienne de l'énergie, soit augmenter les approvisionnements et réduire la demande croissante.

M. Gillespie a indiqué par ailleurs que ces hausses sont assorties d'une condition, soit que le prix du pétrole canadien ne dépasse pas celui du pétrole aux États-Unis.

Cette formule de fixation des prix résulte d'une entente entre les provinces productrices et le gouvernement fédéral, et devra être révisée après la quatrième hausse, en janvier 1979, ou avant cette date si les prix canadiens semblent vouloir dépasser les prix moyens aux États-Unis, a dit M. Gillespie.

Le ministre a par ailleurs annoncé une augmentation du prix à l'exportation du gaz naturel vendu aux États-Unis, qui, le 23 septembre 1977, augmentera de \$0.34 pour atteindre \$2.28 le mille pieds cubes.

Lundi prochain, le ministre Gillespie doit annoncer un programme d'aide à l'isolation des résidences dans le cadre de la politique de conservation de l'énergie.

Il est prévu qu'à cet égard, le gouvernement in-

Les milieux politiques touchés par la mort tragique de Fortin

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — C'est avec consternation que les milieux politiques fédéraux ont appris hier la mort tragique du chef du Crédit social, M. André Fortin.

Agé de 33 ans, M. Fortin avait pris la relève de Réal Caouette à la tête des créditistes, en novembre dernier, alors qu'il battait de façon décisive son principal adversaire, le député de Champlain, M. René Matte.

Le premier ministre Trudeau, en tournée en Gaspésie, a simplement déclaré que le décès du leader créditiste est un "triste événement pour les Canadiens, le Parti du Crédit social et le Parlement".

Dans un communiqué remis à Ottawa, le leader du Parti conservateur, M. Joe Clark, a dit perdre beaucoup plus qu'un collègue parlementaire, puisque M. Fortin était pour lui un ami personnel.

Le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, a dit déplorer que M. Fortin soit décédé si jeune, si tôt après avoir assumé les responsabilités de chef de parti.

M. Fortin était arrivé jeudi soir à l'aéroport d'Ottawa, après une tournée de quatre jours en Colombie-

Britannique, et a pris la route pour se rendre à son domicile de Victoriaville.

C'est près de St-Cyrille, sur l'autoroute 20, à quelque 25 milles de chez lui, que M. Fortin s'est tué seul au volant de son véhicule.

Il laisse dans le deuil son épouse, Françoise, et deux enfants, Charles neuf ans, et Marie-Andrée, trois ans.

Dans les milieux créditistes, la nouvelle a été accueillie avec douleur, puisque la mort du jeune chef ne survient que six mois après de décès de Réal Caouette.

Dans un communiqué transmis à la presse, le nouveau député de Témiscamingue, M. Gilles Caouette, fils de l'ancien leader, a déclaré qu'avec la mort d'André Fortin, "le Parti Crédit social perd un leader qui nous laissait espérer un avenir des plus prometteurs".

Par ailleurs, à Edmonton, le président du parti, M. Martin Hattersley, a affirmé que le décès tragique de M. Fortin constitue un "coup dur pour le Crédit social, qui perd un homme charmant et d'une grande capacité, dont l'oeuvre demeure malheureusement inachevée".

M. Hattersley, qui était

candidate lors de la dernière campagne au leadership, a déclaré qu'en vertu des règlements du parti, le caucus des députés devra d'ici dix jours désigner un leader intérimaire, avant la tenue d'un nouveau congrès à la direction.

Il a indiqué qu'il briguera tout probablement à cette occasion de nouveaux suffrages, "compte tenu que nous avons besoin d'une forte candidature de l'Ouest, pour récupérer le vote conservateur que Joe Clark semble vouloir perdre".

Pour sa part, le député créditiste de Richmond, M. Léon Beaudoin, a déclaré que le décès de M. Fortin est une grande perte pour le Crédit social, "parce que nous aurons énormément de difficulté à continuer comme groupe".

"Nous avons mis beaucoup d'espoir en André, a-t-il dit, et il sera difficile, pour un petit parti comme le nôtre, de se trouver un nouveau chef."

M. Beaudoin a dit croire qu'il faudrait peut-être songer à aller chercher un nouveau chef à l'extérieur du parti.

Parmi les candidatures possibles au sein du caucus, M. Beaudoin a dit reje-

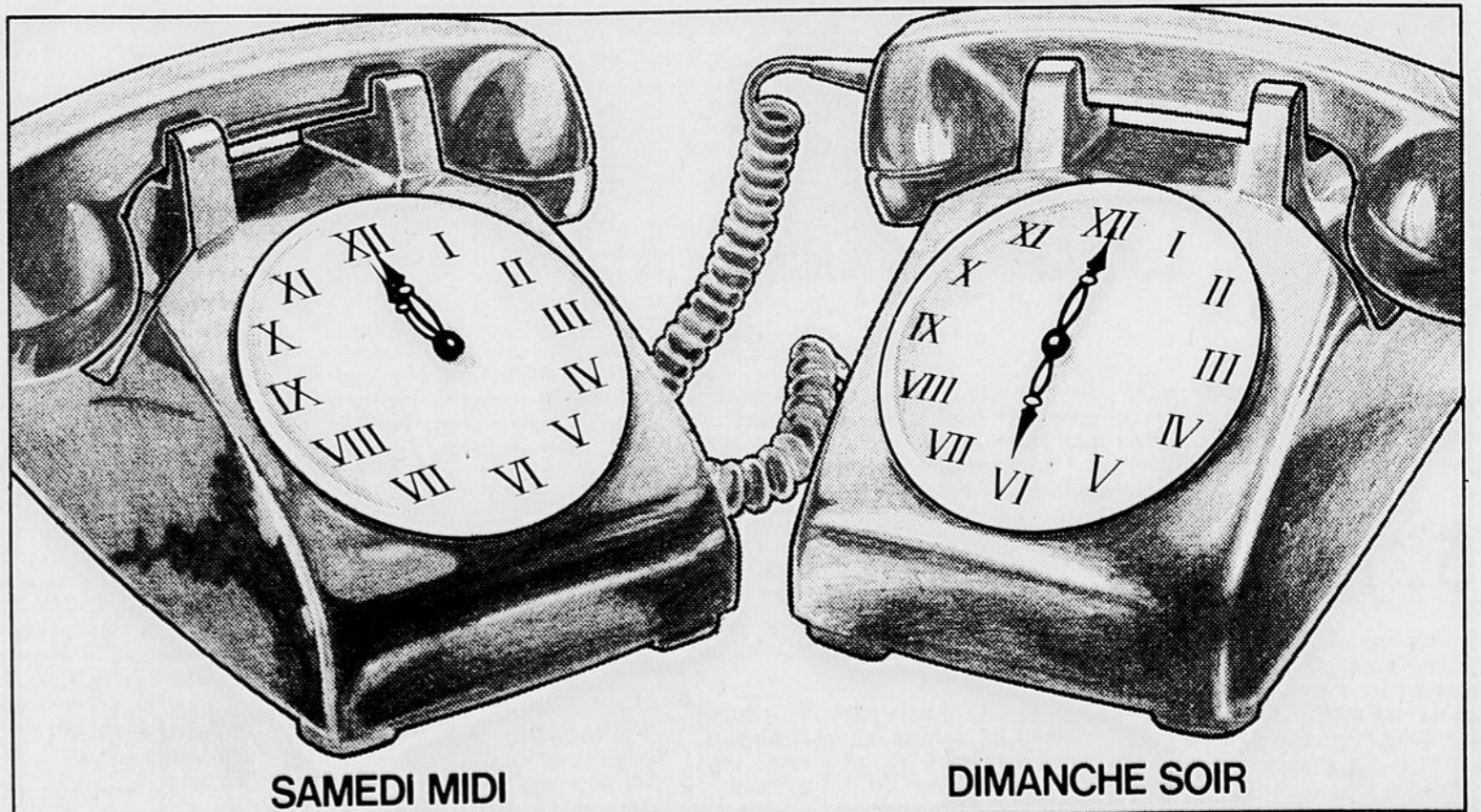
ter celle de René Matte, pour ses idées indépendantistes, a soutenu que M. Gilles Caouette ne semble pas prêt à assumer un tel rôle et a déploré que le député de Bellechasse, M. Adrien Lambert, qui aura bientôt 65 ans, n'ait pas quelques années de moins.

M. Beaudoin a par ailleurs rappelé qu'en fin de semaine dernière, à La Sarre, le caucus créditiste, à l'exception de M. Matte, s'est réuni pour célébrer le 15e anniversaire de vie parlementaire du député d'Abitibi, M. Gérard La-prise.

Récemment, M. Beaudoin s'était inscrit en faux contre les propos de son chef M. Fortin, qui avait déclaré appuyer l'idée de souveraineté-association du Parti québécois, de préférence au fédéralisme actuel.

Le député de Richmond a déclaré hier, au cours d'une entrevue téléphonique, qu'au cours de la réunion du caucus à La Sarre, en fin de semaine, "on avait élaboré les bases de notre consensus, soit le rejet de la souveraineté-association et du statu quo pour l'édification d'un nouveau fédéralisme, tel que prôné par Réal Caouette".

Profitez d'un rabais de 2/3 pendant 30 heures consécutives



SAMEDI MIDI

DIMANCHE SOIR

Bell Canada